



L'autoroute au niveau de Ben Aknoun rouverte à la circulation

L'autoroute Zéralda-Ben Aknoun fermée à la circulation, depuis vendredi soir a été rouverte aux automobilistes, hier matin vers 11h45 ..

>>> Page 6

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - Lundi 21 Novembre 2016 - 20 Safar 1438 - N° 1340 - Algérie : 10 DA / 1 €

Tout en appelant à la consolidation du front interne

L'ANP réaffirme son attachement à ses missions constitutionnelles



Photo : D.R. ©

>>> Lire page 3

Tourisme et Artisanat



Ph : Lotfi Slimane ©

Nouri : «Les mauvais services de tourisme font perdre à l'Algérie 3 milliards de dollars»

>>> Page 7

Un responsable du ministère de l'Intérieur l'a assuré hier :

«La carte d'immatriculation des véhicules sera remplacée par la biométrie progressivement»

>>> Page 4

Les primaires en France

Les lendemains d'incertitudes et d'inquiétudes

>>> Page 18

L'ECHO SPORTIF

LFP-CNAS



L'accord signé

Aïssa :
«L'Imam de Djamaâ El Djazaïr, devra être d'un niveau égal à celui de Djamaâ Al Azhar»

>>> Lire page 6



Naâma

66,74 quintaux de kif traité saisis durant le mois de Novembre



Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des gardes-frontières en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Aïn Sefra, wilaya de Naâma, relevant de la 2^e RM, une importante quantité de kif traité s'élevant à 8,65 quintaux. Ainsi, le bilan de la drogue saisie, en Novembre, s'élève à 66,74 quintaux, a précisé le communiqué du MDN. Ces opérations de qualité menées par les éléments de l'Armée nationale populaire et les différents corps de sécurité, «démontrent encore une fois la permanente vigilance et la ferme volonté à faire face à ce fléau et à déjouer toute tentative d'introduction de ces drogues dans notre pays ou de s'en servir pour transit», a souligné le communiqué du MDN.

Timezrit

Collision entre un train de voyageurs et une pelleteuse

Une collision sur un passage à niveau non gardé, entre un train de voyageurs, assurant la navette entre Béjaïa et Beni Mansour et une pelleteuse, s'est produite, ce dimanche, entre les gares d'El kseur et Timezrit, à 30 km à l'ouest de Béjaïa, sans faire de victime, ni de blessé, apprend-on du district de la SNTF de Béjaïa. L'engin, appartenant à l'entreprise Saptia, réalisant les ouvrages d'art de la pénétrente Béjaïa-Ahnif

(Bouira) a été surpris sur la voie et heurté de plein fouet, a-t-on précisé, indiquant que son conducteur, a eu le temps, toutefois, de s'en extraire avant le choc, aidé en cela, par l'allure relativement faible du train. L'accident, très spectaculaire n'a pas fait de blessé, mais a induit des dégâts considérables à la locomotive, littéralement endommagée et causé, en plus de l'émotion, d'importants

désagréments aux voyageurs. Le trafic sur la ligne a été suspendu et n'a repris qu'une fois, la machine endommagée évacuée et remplacée par une autre de secours, a-t-on ajouté. L'autorail, reliant Alger à Béjaïa, a dû aussi pour, sa part s'immobiliser à hauteur de la gare de Sidi Aïch, et ses voyageurs, obligés à prendre leur mal en patience jusqu'à la remise en service de la voie, a-t-on précisé.

Alger

Un réseau de falsification de permis de conduire et de passeports étrangers démantelé

Un réseau spécialisé dans la falsification de permis de conduire et de passeports étrangers, dirigé par des ressortissants africains établis illégalement en Algérie, a été démantelé par la section de recherches de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger, a indiqué ce dimanche un communiqué du groupement régional de la Gendarmerie nationale d'Alger. Trois personnes de différentes nationalités africaines (Guinée et Côte d'Ivoire) établies illégalement en Algérie ont été arrêtées et présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Cheraga et placées à l'établissement pénitentiaire de Koléa, pour «faux et usage de faux, infraction à la

législation et au règlement relatifs au change et au mouvement des capitaux, usurpation d'identité, conduite sans permis, immigration clandestine et résidence illégale». Les faits remontent au 12 Novembre 2016 lorsque les éléments de la gendarmerie de Zéralda ont procédé, au niveau d'un barrage fixe, au retrait d'un «faux» permis de conduire international à un ressortissant de nationalité guinéenne. Ce dernier, accompagné de son épouse originaire de la Côte d'Ivoire, a fait l'objet d'une fouille qui a permis de découvrir un permis de conduire international similaire portant les mêmes caractéristiques. Les deux personnes ont été conduites au siège de la section de recherches de



la Gendarmerie nationale d'Alger pour enquête. La perquisition du domicile du couple, résidant illégalement en Algérie, a donné lieu à la saisie de trois passeports non valides, de pièces

d'identités falsifiées et d'un montant en devise de près d'un milliard de centimes. Une autre personne de nationalité africaine établie illégalement en Algérie a également été arrêtée.

Adrar

11 blessés suite au renversement d'un bus de transport urbain



Les habitants de la capitale du Touat ont été secoués ce dimanche par le grave accident de la circulation qui a eu lieu dans leur paisible ville. En effet, 11 personnes ont été blessées suite au renversement d'un bus de transport urbain, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Le bus, relevant de l'Entreprise publique de transport urbain, s'est renversé près du siège régional de l'INSID (Institut National des Sols, de

l'Irrigation et du Drainage), après avoir contourné la route menant vers le quartier de Tillilène. Les blessés, six femmes âgées de 25 à 55 ans et cinq hommes âgés de 24 à 33 ans, ont été évacués vers l'établissement public hospitalier d'Adrar. Les blessures sont pour la plupart sans gravité, hormis deux personnes souffrant d'atteintes au niveau du bassin.

K. F.

Relizane

La route fait 2 morts et 7 blessés en 24 heures

Deux personnes ont été tuées et sept autres blessées dans deux accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris ce dimanche des services de la Protection civile. Le premier accident s'est produit samedi soir sur la RN 90 à proximité du marché hebdomadaire de Sidi Khattab, suite à une collision entre deux véhicules touristiques causé par un sanglier. Un bébé de deux ans a été tué et six passagers des deux véhicules ont été blessés. Ces derniers ont été transférés vers l'EHP Mohammed-Boudiaf de Relizane. Le deuxième accident est survenu, hier, sur l'autoroute Est-Ouest, au lieu-dit douar Gouasmiya, sur le territoire de la commune de Yellel. Une collision entre deux véhicules et un camion a fait un mort et un blessé. Des enquêtes ont été ouvertes pour déterminer les causes exactes de ces deux drames.

• 137 kilos de kif traité saisis

Au total 137 kilos de kif traité ont été saisis samedi soir à Relizane par les éléments de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité. C'est lors d'une patrouille sur l'autoroute Es-Ouest, près du village Chetatha, relevant de la commune de Merja Sidi Abed, que les gendarmes de l'escadron territorial de sécurité routière de Relizane ont remarqué la présence d'un véhicule abandonné en bordure de la chaussée. La fouille minutieuse du véhicule a permis la découverte de cette quantité de drogue. Une enquête est ouverte pour élucider cette affaire.

Suite à des travaux de réfection du réseau AEP La chaussée menace de s'affaisser au 18 bd Krim-Belkacem

La rue Blaise-Pascal reliant le boulevard du Colonel-Bougara au boulevard Krim Belkacem (ex-Télemely) est le siège d'interminables travaux de réfection du réseau AEP et ce, depuis environ six mois. La durée du chantier ayant pris des proportions considérables, a sans nul doute engendré de multiples désagréments aux riverains, mais plus grave encore, l'état de la chaussée a conduit à la fragilisation du terrain induisant un affaissement aux alentours du N°18. Les habitants ayant au préalable alerté les autorités compétentes de la commune pour leur faire part de leurs inquiétudes de voir les équipes techniques chargées du bitumage de la chaussée entamer leurs travaux sans avoir préalablement procédé à la réparation de l'avaloir lieu de l'affaissement.

Y. D.

La rocade sud rouverte à la circulation

La rocade sud a été rouverte à la circulation automobile hier en début d'après-midi, a-t-on appris du ministre des Transports et des Travaux publics Boudjemaâ Talaï, qui se trouvait sur place au moment de la réouverture du tronçon routier. Les travaux de réparation ont duré 24 heures, selon le ministre. L'autoroute était fermée à la circulation depuis vendredi soir après l'affaissement de la chaussée près de Ben Aknoun causant la paralysie de la circulation aux alentours du sinistre. Les habitants, notamment ceux des communes d'El Achour, Ouled Fayet, Draria et tous ceux empruntant la rocade sud en provenance de l'ouest de la capitale ont eu un mal fou à se déplacer.

Sahli M.

Édité par la Sarl
ECHO Medias Algérie

Directeur Général
Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO
D'ALGERIE
Quotidien National
d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger

Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou
Bir Mourad Raïs - Alger

Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

Direction de la publicité : **Tél-Fax** : 023 54 23 04

Bureau Tizi-Ouzou : Tours villa Zone ouest Immeuble Hargaz

Tél-Fax : 026 12 85 87

Anep

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse
Impression
SIA

● Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com

Tout en appelant à la consolidation du front interne L'ANP réaffirme son attachement à ses missions constitutionnelles

Dans la conjoncture actuelle, marquée par l'instabilité et les bouleversements régionaux et internationaux, et dans le cadre de l'approche multidimensionnelle adoptée par l'Algérie, basée sur la lutte contre le terrorisme et le tarissement de ses ressources, l'intérêt accordé au développement socioéconomique, qui requiert la sécurité et la stabilité.

Le renforcement de la cohésion sociale, afin d'éviter la fracture, source généralement de violence, d'extrémisme et de déstabilisation du front interne, l'ANP continue, avec fermeté et compétence, d'accomplir ses missions constitutionnelles de préservation de la souveraineté nationale, de protection des frontières, de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transfrontalier afin que l'Algérie puisse poursuivre sa marche inexorable sur la voie du développement et du progrès, pour que le peuple algérien vive dans la sécurité et la stabilité. Sans le dernier numéro de la revue *El Djeich*, l'institution militaire s'est voulue rassurante en affirmant que l'ANP demeure attachée à ses missions constitutionnelles et œuvrera inlassablement à la préservation de la stabilité du pays et à son unité nationale. L'ANP accomplit son devoir envers sa nation et son peuple afin que l'Algérie, territoire et peuple, et grâce à la fidélité et au dévouement de ses enfants, demeure debout, digne et unie, fière de son histoire, de son combat et des composantes de sa personna-

lité. Elle trace sa voie à pas sûrs, rassurée quant à son avenir, surmontant tous les complots concoctés par ses ennemis qui se doivent de savoir qu'il y a des lignes rouges à ne pas franchir. Ce sont là les propos du général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP qui n'a pas manqué de réitérer, encore une fois, l'engagement et la détermination des forces de l'ANP à défendre l'intégrité territoriale du pays, ses institutions, son unité et sa stabilité, lesquels demeurent des lignes rouges à ne pas franchir. La meilleure récolte pour l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, dira-t-il, «est le fruit de sa capacité à accomplir pleinement et en tous moments son devoir national envers sa patrie et son peuple, pour que l'Algérie puisse demeurer, grâce à ses fils et comme la voulaient nos chouchada, redoutable et omnipotente dont l'intégrité territoriale et la cohésion de son peuple sont sauvegardées, fière de son histoire nationale et des composantes de sa personnalité, sure de son avenir et inaccessible aux conspirations de ses ennemis qui doivent savoir qu'il y a des lignes rouges, aux couleurs du sang de nos chouchada, que personne ne peut franchir». Ces opérations organisées et coordonnées entre les différentes unités de l'ANP et les forces de sécurité, ont permis également l'arrestation d'un grand nombre de contrebandiers et la récupération d'importants lots d'armements, de munitions, de drogues, de carburants et de marchandises prohibées. Ainsi, rien que pour ces derniers jours, une vingtaine de criminels ont été mis hors d'état de nuire, alors que l'année écoulée s'est distinguée par des résultats sans précédent en matière de lutte contre le terrorisme, contre la contrebande, le trafic d'armes, le narcotrafic et la criminalité organisée avec l'élimination et l'arrestation d'un nombre important de terroristes, le démantèlement de



plusieurs réseaux de soutien et la destruction d'un grand nombre de casemates et d'abris servant de refuges aux groupes terroristes. Ces résultats ont été obtenus grâce aux orientations du haut commandement de l'ANP visant l'intensification des opérations de lutte contre les résidus des groupuscules terroristes, d'assurer une vigilance permanente et de préserver la disponibilité opérationnelle à son plus haut niveau pour faire face à toute éventuelle menace visant la sécurité et la stabilité du pays. Cela reflète la volonté affichée du Haut commandement de l'ANP à mettre en échec les desseins macabres de ces criminels et démontre le professionnalisme, la vigilance et la détermination de nos forces armées à la sauvegarde des intérêts suprêmes du pays et la protection de la souveraineté du territoire national. Le général de corps d'armée a également

appelé les éléments de l'ANP à être conscients des tenants et des aboutissants des événements que «connaissent le monde et notre région et de comprendre la délicatesse des missions à accomplir», soulignant que «ce sont là des facteurs qui renforcent l'esprit de patriotisme et remontent le moral individuel et collectif afin d'atteindre la rentabilité professionnelle escomptée». Le chef d'état-major de l'ANP a réitéré «l'engagement ferme et la détermination permanente du haut commandement de l'ANP pour permettre à l'Algérie de surmonter tous les défis». Gaïd Salah a affirmé, par la même occasion, que la garantie de la sécurité et la stabilité de l'Algérie «demeurent l'ultime souci au sein de l'ANP qui œuvre avec dévouement à atteindre les plus hauts niveaux de puissance et de travail professionnel».

T. Benslimane

Sur invitation de son homologue bahreïni

Lamamra entame une visite de travail au Bahreïn



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a entamé ce dimanche une visite de travail au Royaume de Bahreïn à l'invitation de son homologue bahreïni, Cheikh Khaled Ben Ahmed Ben Mohamed Al Khalifa. Les deux parties passeront en revue, lors d'une séance de travail, l'état des relations entre l'Algérie et le Bahreïn et les moyens de les développer, notamment dans le domaine de l'investissement et

des échanges commerciaux, précise un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Les deux ministres «procéderont à un échange de vues et d'analyses sur nombre de dossiers arabes, régionaux et internationaux d'intérêt commun et œuvreront à intensifier la concertation et la coordination entre les deux pays à l'égard de certaines questions d'actualité». L'Algérie et le Bahreïn avaient signé un mémorandum d'entente en matière de concertation politique entre les ministères des

Affaires étrangères lors de la visite effectuée par le ministre des Affaires étrangères bahreïni en Algérie en avril 2013. Lamamra se rendra par la suite à Doha (Qatar), troisième et ultime étape de sa tournée dans les pays du Golfe après avoir pris part à Abou Dhabi (Emirats arabes unis) du 18 au 20 Novembre aux travaux de la 7^e session du Forum international «Sir Bani Yas» où il a eu des entretiens avec plusieurs ministres et personnalités arabes et internationales.

E^{dito}

Par
**Ali-Bouacida
Hamid**

Mosquées et centres de loisirs

Encore une fois, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs monte au créneau, mais cette fois pour rappeler la réglementation régissant la construction des mosquées. C'est que depuis de nombreuses années, des lieux de culte et autres «moussala» sont érigés par des groupes de riverains sur des espaces laissés libres dans les cités. Cette édification se fait exactement selon les mêmes normes que pour les l'habitat anarchique. C'est-à-dire sans aucune étude préalable du terrain, un plan respectant tous les critères de sécurité, un suivi rigoureux des travaux. Considérant qu'ils accomplissent ainsi un acte de foi, ces citoyens se croient exemptés de toutes démarches administratives et gare au technicien urbaniste qui oserait effectuer un contrôle, il est vite assimilé à un ennemi de Dieu! D'ailleurs, l'Etat ne se mêle jamais ou très peu de ces constructions et le résultat est visible dans ces cités et quartiers où des mosquées sont vite érigées grâce aux nombreux dons des citoyens toujours prompts à mettre la main à la poche, estimant cette aumône comme un certificat de piété. Allez donc leur demander de cotiser pour la construction d'un centre culturel ou d'un espace sportif, ils vous rétorqueront que cela relève des prérogatives de l'Etat, ignorant ou faisant semblant de l'être que ces structures socioculturelles et sportives peuvent énormément contribuer à éloigner leurs enfants de toutes les tentations morbides qui sont légion dans les quartiers populaires et les nouvelles cités. La construction d'une mosquée n'a jamais fait reculer le trafic de drogue ou la violence qui sévissent dans ces îlots d'habitation. Et c'est le grand paradoxe de ces cités qui se vident à l'heure de la prière du vendredi et qui le soir, deviennent les arènes des batailles rangées pour le contrôle du trafic de drogue ou la mainmise sur les parkings. Certes, les mosquées sont nécessaires pour la pratique du culte, mais il faut en parallèle créer des lieux de loisirs de proximité pour lutter contre toutes les déviances.

A-B.H.

Législatives 2017

La classe politique appelle à une participation massive

Plusieurs partis politiques ont saisi l'occasion de cette rencontre avec leurs militants et sympathisants pour appeler à une forte participation aux prochaines élections législatives, dont l'importance n'est plus à prouver pour l'avenir du pays.

Dans cette perspective, les formations politiques ayant décidé de participer à ce scrutin, ont déjà investi le terrain dans ce qui s'apparente à une campagne électorale avant terme. C'est le cas notamment du FLN qui a qualifié de «très importantes» les prochaines échéances électorales, estimant qu'il était impératif de définir des objectifs clairs en vue de préserver l'unité nationale, la sécurité et la stabilité du pays et pour

suivre la réalisation d'un développement global équilibré et durable. Après avoir souligné son soutien total et indéfectible au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le FLN a affirmé qu'il était mobilisé pour faire face à toutes les tentatives visant à entamer la légitimité du président de la République et à tous ceux qui tendent à mettre en doute son dévouement et sa détermination à préserver l'unité de l'Algérie et l'intégrité de son peuple et à concrétiser son programme. Le FLN a, en outre, appelé à renforcer le front intérieur par le dialogue et la cohésion sociale, exhortant la classe politique à faire preuve de responsabilité et à bannir tout comportement irresponsable. Il a, en outre, appelé les jeunes et la société civile à faire preuve de vigilance afin de barrer la route à ceux qui veulent les entraîner dans des agissements susceptibles de mettre en danger la stabilité du pays. Chez le RND, c'est pratiquement le même son de cloche. Son secrétaire général, Ahmed Ouyahia, a indiqué que les listes des candidats de son parti seront établies sur le terrain après «consultations avec la base militante». Il a ajouté qu'à l'instar des autres formations politiques, le

RND «se prépare activement aux élections législatives, prévues probablement le mois d'avril 2017». Ouyahia a, en outre, relevé que les militants du parti ambitionnent de voir le RND devenir la première force politique du pays, faisant observer cependant qu'il «ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué». Il a aussi rappelé que l'opposition est désormais constitutionnalisée, expliquant que la Constitution, amendée le mois de février dernier, offre des garanties aux partis à travers notamment la loi électorale et la mise en place d'une Haute instance de surveillance des élections. Par ailleurs, plusieurs partis politiques ont réitéré leur soutien à l'appel lancé récemment par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a souligné la nécessité d'édifier un front intérieur solide pour relever les défis multiples. Ils ont relevé l'impérative nécessité de renforcer le front interne pour défendre la souveraineté nationale et déjouer les tentatives d'atteinte à la sécurité du pays, considérant que si l'Algérie est aujourd'hui un pays stable, le mérite revient à la mobilisation du peuple algérien et à la politique de réconciliation nationale



Ph : Slimane Lotfi ©

le initiée par le président de la République. Le chef de l'Etat avait exhorté, à maintes occasions, le peuple à renforcer son front intérieur, mais aussi et surtout à la préservation de l'unité nationale qui constitue un véritable rempart contre toutes ces tentatives de déstabilisation. Pour le Président, «le peuple algérien, forgé par les expériences et les épreuves douloureuses qu'il endurées, est aujourd'hui conscient des dangers qui

pèsent sur le pays et de ce fait, il n'hésitera pas à se dresser contre toute velléité d'atteinte à son unité et à ses constantes et n'hésitera pas à repousser toute menace sur sa sécurité et sa stabilité». En dépit de toutes ces épreuves, le peuple algérien est capable de surmonter toutes les difficultés qui peuvent survenir au cours de son parcours vers le progrès et le bien-être.

T. Benslimane

Mohamed El Ghazi au sujet des retraites : «L'élaboration de ce projet de loi a été dictée par les difficultés financières de la CNR»



Ph : Fatch Guidoum ©

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité nationale, Mohamed El-Ghazi, a affirmé que les portes du dialogue restaient ouvertes devant le partenaire social pour lui présenter les explications nécessaires sur le projet de loi sur la retraite. Il a précisé que l'élaboration de ce projet de loi a été dictée par les «difficultés financières» de la Caisse nationale de retraite (CNR) avec l'objectif de «faire éviter toute crise éventuelle» et «assurer la viabilité et l'équilibre financier de la Caisse tout en préservant les acquis des travailleurs». Concernant l'appel des syndicats autonomes pour les associer à l'enrichissement du texte avant de le présenter devant le Parlement, le ministre a fait remarquer que cela n'était pas énon-

cé par la loi, soulignant l'existence de 65 syndicats de travailleurs inscrits. Evoquant les dispositions relatives aux métiers pénibles, le ministre du Travail a rappelé que la liste de ces métiers sera établie en vertu d'un décret exécutif après vote du projet par le parlement. Il a annoncé, d'autre part, que le projet de loi sur le travail ne figurait pas à l'ordre du jour. S'exprimant sur l'importance de la qualification pour une insertion dans le monde du travail, Mohamed El Ghazi a souligné que plus de 80% des détenteurs de diplômes de formation professionnelle avaient rejoint le monde du travail, soulignant que toute opportunité est saisie pour le placement des demandeurs d'emploi dans le monde du travail. Pour ce qui est du dispositif

d'aide à l'insertion professionnelle, il a estimé que 95% des bénéficiaires ont été intégrés dans le secteur économique alors que 5% ont été versés dans le secteur administratif sachant, selon lui, que cette insertion intervenait progressivement de manière à permettre aux bénéficiaires d'acquérir une expérience professionnelle. Il a ajouté enfin, que le placement des demandeurs d'emploi dans le secteur administratif intervenait dans les régions du Sud et les Hauts-Plateaux en raison du manque de cadres administratifs, réitérant que l'Agence nationale de l'emploi veillait à accompagner les bénéficiaires, notamment dans le secteur économique pour une insertion permanente dans le monde du travail.

N.R.

Un responsable du ministère de l'Intérieur l'a assuré hier : «La carte d'immatriculation des véhicules sera remplacée par la biométrie progressivement»

La carte d'immatriculation des véhicules sera remplacée par une autre électronique, de «manière progressive», a assuré ce dimanche à Alger un responsable du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales

«La carte d'immatriculation des véhicules sera remplacée par une autre électronique, qui sera mise en service durant le premier trimestre de l'année 2017, de manière progressive s'étalant sur une période de 3 à 4 ans, avec un planning de mise en œuvre», a déclaré le chef de projet du permis de conduire électronique biométrique à points et de la carte d'immatriculation électronique, Lyes Mahieddine. Le ministre de l'Intérieur et

des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, avait annoncé hier que la carte d'immatriculation électronique sera prête avant la fin de l'année et mise en service au courant du premier trimestre 2017. Mahieddine qui intervenait en marge d'un séminaire sur «les technologies de l'information et de la communication au service de la sécurité routière», a précisé qu'«avec la nouvelle carte d'immatriculation, il y aurait un nouveau numéro qui réfère à la wilaya et à la date de la mise en service (du véhicule)», précisant que ce numéro unique identifiera le véhicule pendant toute sa mise en service pour assurer une meilleure sécurisation des véhicules.

Pour Mahieddine, ce nouveau système «va se mettre en place, étape par étape», dans la mesure où «il y a beaucoup de dispositifs, avec comme première étape essentielle, la réalisation des documents sécurisés par le ministère de l'Intérieur», a-t-il souligné. «Toutes les mesures de sécurité sont implantées dans cette nouvelle carte», a-t-il assuré, ajoutant qu'il s'agit de documents «conformes aux standards internationaux».

Il a indiqué que ce document sécurisé, qui utilise des technologies de pointe, sera réalisé par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales en partenariat avec deux entreprises nationales, l'une publique et l'autre privée.



Projet de loi fixant les fonctions interdites aux binationaux Les formations politiques appellent à l'élargissement de la liste

Le texte de projet de loi fixant les fonctions interdites aux binationaux a été présenté ce dimanche aux députés de l'APN par le ministre de la Justice. Dans son intervention, Tayeb Louh a tenu à rassurer aussi bien les binationaux que les nationaux et la classe politique en Algérie qui ont émis des réserves sur le contenu de cette loi.



Et visiblement ce projet de loi va faire couler beaucoup d'encre puisque les différentes formations politiques siégeant à l'Assemblée populaire nationale ont émis leurs avis, entre accords, désaccords et réserves. La plupart des interventions des députés concernant le projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive ont appelé à élargir cette liste à d'autres fonctions telles que les ambassadeurs, les walis et les directeurs des grandes entreprises publiques. C'était le cas des représentants du groupe de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) qui se sont interrogés sur les raisons de la restriction de la liste à certaines fonctions alors qu'il en existe d'autres tout aussi sensibles, dont celle de PDG de Sonatrach. Tahar Missoum, du

Rassemblement algérien a, pour sa part, estimé que le texte en question «porte atteinte» aux droits des enfants de la communauté nationale établis à l'étranger. Selon lui, cette loi vise à barrer la route aux enfants de la communauté algérienne établis à l'étranger, notamment l'élite que certains responsables voient comme une «menace», a-t-il dit. Le député Lakhdar Benkhallef du Front pour la justice et le développement a, quant à lui, estimé nécessaire de déterminer si la nationalité algérienne visée par le texte est la nationalité d'origine ou acquise, appelant à ne pas marginaliser les compétences nationales qui ont été contraintes à l'émigration. Pour ce député, les ambassadeurs, les consuls généraux, les directeurs de cabinet et les secrétaires généraux des ministères, les walis, les présidents de daïras et d'autres fonctions encore doivent être inclus dans la liste. Pour le

parti des travailleurs qui appellent également à l'élargissement de la liste, le député Ramdane Tazibt a souligné que cette loi «ne remet aucunement en doute la loyauté des membres de la communauté algérienne envers leur patrie, mais constitue une mesure préventive qui participe de la défense des intérêts supérieurs de l'Etat». Invoquant «le sentiment d'appartenance et de loyauté à la patrie et la responsabilité à l'égard des intérêts nationaux de l'Etat», Salah Eddine Dekhili du RND, considère que ce texte «est venu barrer la route aux manœuvres visant à susciter la fitna entre les enfants d'un même pays». Quand à l'élus FLN, Mohammed Djemiaï, il a pour sa part, indiqué que ce texte «est venu renforcer la sécurité nationale, dans la mesure où les fonctions de souveraineté donnent accès à de nombreuses informations à caractère confidentiel».

Yasmine Derbal

Coopération algéro-hongroise Signature de deux accords entre les Chambres de commerce

Deux accords de coopération ont été signés, hier à Alger, entre les Chambres de commerce algérienne et hongroise, à l'issue d'une rencontre entre des hommes d'affaires des deux pays. Le premier accord a été signé entre la Chambre nationale de commerce et d'industrie (CACI) et son homologue hongroise, tandis que le second accord a été paraphé entre la Chambre de commerce et d'industrie d'Alger-Mezghenna et la Chambre de commerce de Budapest. Ces accords visent essentiellement à renforcer la coopération entre les deux pays dans les secteurs susceptibles d'opportunités d'investissements, mais qui restent, à ce jour, inexploitables, a déclaré le vice-président de la CACI, Riad Amor, lors de cette rencontre d'affaires en présence de l'ambassadrice de la Hongrie, Mme Helga Katalin Pritz. Selon Amor, ces accords sont le prolongement d'un long parcours de partenariat qui remonte aux années 70 et 80 entre l'Algérie et la Hongrie. Pour sa part, Mme Pritz a salué les efforts engagés par le gouvernement algérien pour assurer un climat d'affaires adéquat aux investissements, et a rappelé la création de la commission mixte algéro-hongroise de partenariat et de coopération qui a pour mission, selon elle, de baliser la voie en faveur des acteurs économiques des deux pays pour un partenariat gagnant-gagnant. Dans ce sillage, elle a aussi fait référence à la mise en place en septembre dernier d'une ligne directe aérienne Alger-Budapest qui favorise, entre autres, le renforcement des échanges bilatéraux. Sur le plan de la formation, elle a fait savoir que plus d'une centaine de bourses d'études avaient été octroyées aux étudiants algériens pour poursuivre leurs études en Hongrie et que le travail va dans le sens d'une augmentation du nombre de ces bourses d'études. De son côté, le vice-président de la Chambre hongroise de commerce et d'industrie, Zoltan Kiss, qui préside également la Chambre de commerce de Budapest, a relevé la nécessité de renforcer les actions de partenariat dans les secteurs de l'énergie, industriel, des TIC, de construction, pharmaceutique, agricole et agroalimentaire, de l'environnement et de traitement des déchets. Citant les échanges commerciaux entre les deux pays qui restent, selon lui, loin des attentes, Kiss a indiqué que leur volume global n'avait pas dépassé les 157 millions de dollars en 2015 avec 153 millions de dollars d'exportations hongroises et 4 millions de dollars d'exportations algériennes vers la Hongrie.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BISKRA

Direction des Ressources en Eau

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 101/2016

La Direction des ressources en eau de la wilaya de Biskra, sise route de Batna - Biskra - Numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant 416006000007028, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation du projet :

Opération : Rénovation et extension des réseaux d'assainissement de neuf (09) centres.

Lot : Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sans tranchée à travers la ville de Biskra

Condition de présélection :

Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification (Activité principale hydraulique) catégorie quatre et plus, peuvent se présenter à la direction des Ressources en Eau de la wilaya de Biskra, sise route de Batna-Biskra pour retirer le cahier des charges.

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentées sous pli cacheté avec mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres «avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de réseaux d'assainissement de neuf (09) centres».

Comporte trois plis séparés et cachetés dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Dossier de candidature : Contient déclaration de candidature et les pièces désignées au cahier des charges.

Offre technique : Contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite «lu et accepté», déclaration à souscrire, tout document permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière : Contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (PBU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

La durée de préparation des offres et lieu de dépôt : La durée est fixée à 21 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP.

Les offres doivent être déposées au bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres à la direction des ressources en eau de la wilaya de Biskra, sise route de Batna-Biskra, à 10h00 du matin au plus tard 21 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP.

Délai de validité des offres : Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 10h30 du matin en séance publique au siège de la direction des ressources en eau de la wilaya de Biskra, bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres. Cet avis tient lieu d'invitation.

Wakf Mohamed Aïssa : «L'Imam de Jamaâ El Djazaïr, devra être d'un niveau égal à celui de Jamaâ Al Azhar»

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, a annoncé hier que son département préparait une formation de haut niveau au profit d'Imams au terme de laquelle sera sélectionné l'Imam de Jamaâ El Djazaïr (Mosquée d'Alger) appelée à être une référence religieuse et scientifique du pays.



«Une sélection effective a, d'ores et déjà, été entamée dans les mosquées des différentes wilayas du pays afin de bénéficier d'une formation de haut niveau», a indiqué Aïssa lors d'une visite des chantiers du Jamaâ el Djazaïr en compagnie du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, rappelant qu'il sera fait appel «aux meilleurs formateurs du monde musulman». Cette formation permettra de choisir l'Imam du Jamaâ el Djazaïr dont le niveau doit égaler celui de Jamaâ Al Azhar», a-t-il fait remarquer avant de dire «tout comme nos ancêtres qui ont édifié Al Azhar, nous édifions aujourd'hui pour l'Algérie, son site, sa référence et son institution religieuse qui dispensera au pays, au continent africain et au monde entier un rayonnement et

orientation sans précédent». Il a précisé également que les grands travaux se rapprochaient de leur fin et il était donc temps de se pencher sur le choix d'une élite d'Imams tout en réfléchissant à la gestion du complexe en prévision de son ouverture, réitérant qu'il comptait plusieurs structures qui généreront d'importantes recettes qui seront destinées à son entretien.

«Le projet est à la phase des finitions», souligne Tebboune

Ceci étant d'autre part, Tebboune a appelé les responsables en charge du projet d'accélérer la cadence des travaux sans occulter les finitions. «Conformément aux directives du président de la République données lors de la visite qu'il a effectuée, il a été convenu d'accélérer le rythme des travaux», a-t-il déclaré avant de sou-

ligner que le projet «est à la phase des finitions». Selon le ministre de l'Habitat, il reste à réaliser un «étage ou deux» au niveau du minaret au moment où les travaux de la toiture de la salle de prière étaient en cours en attendant d'entamer les travaux de décoration, d'embellissement et de tapisserie qui s'effectueront sous l'égide conjointe des ministères de l'Habitat et des Affaires religieuses. Les travaux d'aménagement des espaces verts sont prévus quant à eux, durant les prochains jours dans l'attente de la fin du gros oeuvre de la mosquée qui sera fermé et couvert avant fin décembre. En parallèle, le rythme des travaux s'accélérera également pour la réalisation des autres structures de la Mosquée dont la bibliothèque, l'institut, le centre culturel en prévision de son ouverture. Dans sa réponse en marge de cette visite sur la loi 08/15 relative à la mise en conformité des constructions,

Tebboune a affirmé que l'ambiguïté qui circule sur les modalités de son application était due à une incompréhension des dispositions de la loi qui tend principalement à corriger une situation incohérente restée en suspens notamment en ce qui a trait à la propriété foncière. Il a ajouté à ce propos que la démolition touchera seulement les constructions réalisées sur des terres agricoles ou protégées ou celles représentant un risque naturel ou technologique (terre exposées à l'érosion ou l'inondation ou sur un réseau d'électricité et de gaz). Concernant les prix du logement promotionnel public (LPP), il a rappelé que la méthode de calcul est désormais codifiée après promulgation de la décision ministérielle au Journal officiel N°62, estimant que ceux qui «amplifient» les choses étaient une minorité qui ne représente pas les souscripteurs.

Moussa O.

L'autoroute au niveau de Ben Aknoun rouverte à la circulation

La voie de l'autoroute Zéralda-Ben Aknoun fermée à la circulation depuis vendredi soir a été rouverte aux automobilistes hier matin vers 11h 45. Le ministre des Travaux publics et des Transports qui s'est rendu sur les lieux vers 6h du matin a indiqué que les travaux débutés hier matin ont continué sans arrêt. Ainsi, il a incité les entreprises réalisatrices à achever les travaux avant midi. Avec cette nouvelle, le ministre a tenu à son engagement de rouvrir la voie fermée à la circulation automobile suite à l'affaissement de terrain causé par l'effondrement de la canalisation principale des eaux usées. L'encombrement de toutes les routes suite à la déviation de la circulation automobile par d'autres routes contournant la commune de Ben Aknoun devra retourner à la normale dès cet après-midi. Le bilan de l'affaissement de terrain survenu ce vendredi soir à Ben Aknoun s'élève à 14 personnes blessées, a indiqué la direction générale de la Protection civile dans un communiqué. Cet affaissement de terrain survenu sur une voie de l'autoroute Zéralda-Ben Aknoun, a provoqué la chute de 5 voitures dans un profond fossé.

N.I.

Accidents de la route Une baisse de 3,69% enregistrée au cours des 10 derniers mois de 2016

Le nombre d'accidents de la route a enregistré une baisse de 3,69% au niveau des zones urbaines au cours des 10 derniers mois de 2016, par rapport à la même période de l'année 2015, a indiqué samedi à Alger Rachid Ghezli, commissaire principal et sous-directeur de la prévention routière à la Direction de la sûreté publique. «13 367 accidents de la route ont été enregistrés au cours des 10 derniers mois de 2016, contre 13 879 accidents durant la même période de 2015, soit une baisse de 3,69 %, a précisé Ghezli lors du forum de la Sûreté nationale organisé à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des victimes des accidents de la route (20 Novembre). La même période a enregistré une baisse du nombre de

décès dus aux accidents de la route, passant à 601 cas en 2016 contre 696 cas durant les 10 premiers mois de 2015, soit une baisse de 13,65 %. Selon le même responsable, le facteur humain est à l'origine de ces accidents, à raison de 98,45% ainsi que d'autres facteurs liés à l'état des véhicules et à l'environnement. Dans le même contexte, Ghezli a affirmé que les statistiques des 10 derniers mois de 2016 font état de l'implication de conducteurs âgés entre 30 et 49 ans dans ces accidents contrairement aux années passées. La même source a indiqué que les femmes sont moins impliquées par rapport aux hommes, rappelant que 177 jeunes ont trouvé la mort au cours de la même période de 2016, tandis que le

nombre de décès parmi les femmes est estimé à 3 cas en raison de leur conduite prudente. Dans son analyse, Ghezli a affirmé que les conducteurs disposant d'un permis de conduire de moins de cinq ans représentent 45% des personnes impliquées dans les accidents de la route et que les conducteurs de vélos et de motocycles sont impliqués dans 15% des accidents. Afin de réduire le nombre d'accidents de la circulation, les services de la sûreté publique ont organisé durant la même période plusieurs campagnes de sensibilisation dans les établissements éducatifs et au profit des usagers de la route. Concernant les moyens répressifs, Ghezli a souligné que la brigade de sécurité routière créée en 2015 sera généralisée

prochainement. Les services de sécurité ont procédé au retrait de 197 626 permis de conduire au cours des 10 derniers mois de 2016 contre 181 188 durant la même période de 2015, soit une augmentation de 07,09% outre l'enregistrement de 749 655 amendes. De son côté, le président de l'association nationale de la sécurité routière, Ali Cheguiane a affirmé que l'association a lancé depuis hier à l'occasion de la Journée mondiale des victimes des accidents de la circulation, en collaboration avec la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), une campagne de sensibilisation destinée aux jeunes sur les dangers des accidents de la route qui causent annuellement 5000 morts, 56 000 blessés et 3000 handicapés.

Oléiculture

Hausse record de 25%

La production de l'huile d'olive a enregistré, durant la campagne 2015/2016, le niveau le plus élevé des 15 dernières années en atteignant plus de 900 000 hectolitres à travers le territoire national, soit une croissance de 25 % comparativement à la campagne écoulée. Ainsi, l'Observatoire national des filières agricoles et agroalimentaires, indique dans son bilan de la campagne oléicole 2015/2016 «segment huile d'olive», que la production de cette dernière a enregistré une évolution de 7%

comparativement à la précédente campagne. Ce résultat s'explique, souligne l'ONFAA, par l'entrée en production de près de 2,5 millions d'oliviers au cours de cette campagne. «La production d'olive destinée à l'huile, a connu une évolution considérable, puisque la production est passée de 420 000 tonnes au cours de la campagne écoulée à plus de 470 000 tonnes au cours de cette campagne, soit un accroissement de 13%», indique-t-on. Malgré les conditions climatiques relativement

difficiles qui ont caractérisé la campagne oléicole, notamment la vague de chaleur qui est survenue au cours du stade floraison et grossissement du fruit, la production totale d'olives (pour conserve et pour huile) n'a pas été gravement affectée à travers l'ensemble des wilayas de production de l'huile d'olive. Quant aux prix du litre d'huile d'olive, ils ont connu cette année une hausse sensible. Selon le bilan élaboré par l'observatoire, le prix d'huile d'olive au cours de cette campagne 2015/2016 au

niveau des zones traditionnelles de production et à travers le panel des exploitations oléicoles mis en place par l'ONFAA, «variait entre 600 à 800 DA, prix producteur comparativement à des prix allant de 500 à 600 DA au cours de l'année écoulée». Les prix les plus élevés ont été enregistrés dans la wilaya de Bouira où la campagne oléicole a été mauvaise et la baisse de la production très forte. Dans le même ordre d'idées, la hausse des prix fait par l'ITAFV, au

niveau des wilayas potentielles traditionnelles (Béjaïa, Tizi-Ouzou, Bouira et Jijel), considérées comme les lieux de fixation des prix de l'huile d'olive, a fait ressortir l'état suivant : un prix variant de 550 à 700 DA le litre au niveau des huileries, un prix oscillant entre 650 et 800 DA le litre au niveau des détaillants et un prix allant de 110 à 260 DA pour une huile conditionnée de 33 cl et de 600 à 900 DA pour une contenance de 75 cl.

N.I.

CNIS

Le déficit commercial en hausse de près de 15%

Le déficit commercial de l'Algérie ne cesse de se creuser. Selon les chiffres de la direction générale des douanes algériennes, il a atteint 15,8 milliards de dollars, durant les dix premiers mois de 2016, contre 13,7 milliards de dollars à la même période de 2015, soit une hausse du déficit de 14,75%.

D'après les données du Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS), les exportations ont reculé à 22,74 milliards de dollars, durant les dix premiers mois de 2016 contre 29,7 milliards de dollars, sur la même période de 2015, soit un repli de près de 7 milliards de dollars soit 23,44% de l'ensemble des exportations. Le recul a concerné également les importations, mais à un moindre rythme par rapport aux exportations, précise la même source. L'Algérie a importé, pour 38,54 milliards de dollars les dix premiers mois de 2016 contre 43,46 milliards de dollars durant la même période de l'année écoulée, soit une baisse de près de 4,93 milliards de dollars (-11,34%). Pour ce qui est des importations, tous les groupes de produits ont connu une baisse, entre le début janvier et fin octobre de l'année en cours. Les importations des produits alimen-



taires ont ainsi reculé à 6,82 milliards de dollars, contre 7,79 milliards de dollars (baisse de 972 millions de dollars), les biens d'équipement industriels à 12,3 milliards de dollars contre 14,46 milliards de dollars (baisse de 2,16 milliards de dollars), les biens d'équipement agricoles à 400 millions de dollars contre 568 millions de dollars (baisse de 168 millions de dollars), les demi-produits à 9,46 milliards de dollars contre 10 milliards de dollars (baisse de 542 millions de dollars), les produits bruts à 1,27 milliards de dollars contre 1,3 milliards de dollars (baisse de 21 millions de dollars) et les biens de consommation non alimentaires à 6,64 milliards de dollars contre 7,2 milliards de dollars (baisse de 566 millions de dollars). Sur

les 38,54 milliards de dollars d'importations enregistrées, un montant de 22,6 milliards de dollars a été payé par cash (58,7% des importations), soit un recul de 12,16% des règlements par cash, par rapport à la même période de 2015. Tandis que les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 59%, durant les dix premiers mois de 2016 contre 68% à la même période de l'année écoulée. Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté 93,75% du total des exportations, ont chuté à 21,32 milliards de dollars contre 28,08 milliards de dollars, en baisse de 6,76 milliards de dollars (-24,07%). Même les exportations hors hydrocarbures ont enregistré, un repli à 1,4 milliard de dollars contre 1,6 milliard

de dollars (-12,5%). Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 1,05 milliard de dollars (contre 1,3 milliard de dollars), des biens alimentaires avec 244 millions de dollars (contre 207 millions de dollars), des produits bruts avec 70 millions de dollars (contre 86 millions de dollars), des biens d'équipements industriels avec 42 millions de dollars (contre 15 millions de dollars) et des biens de consommation non alimentaires avec 13 millions de dollars (contre 9 millions de dollars).

La Chine reste la première source d'importations de l'Algérie au cours des dix premiers mois de 2016

La Chine reste la première source d'importations de l'Algérie au cours des dix premiers mois de 2016, avec un volume commercial de 6,86 milliards de dollars, soit 17,81% des 38,54 milliards de dollars que représentent les importations totales de l'Algérie, a indiqué le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS) dans son rapport. Grâce à ces résultats, la Chine maintient le cap et parvient à détrôner pour la quatrième année consécutive la France, qui avait occupé pendant des années la première place sur le podium des principaux fournisseurs de l'Algérie. De janvier à octobre 2016, la France a occupé la deuxième place des pays exportateurs vers l'Algérie avec 4 milliards de dollars, suivie par l'Italie (3,9 milliards), l'Espagne (3 milliards) et l'Allemagne (2,3 milliards).

Ali B. / Ag.

Tourisme et Artisanat

Nouri : «Les mauvais services de tourisme font perdre à l'Algérie 3 milliards de dollars»

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelouahab Nouri a reconnu, un manque flagrant à gagner estimé à 3 milliards de dollars, car les Algériens choisissent d'autres destinations pour passer les vacances. Le ministre du Tourisme impute le problème de la faiblesse en termes d'attraction des touristes à des considérations, qu'il juge objectives. Entre autres, la qualité des services offerts aux touristes algériens. Les responsables du secteur misent sur la promotion du tourisme domestique, notamment dans le Sud Algérien qui enregistre une faible affluence de touristes il y a quinze (15) ans. Cette situation est attribuée en partie à des conditions sécuritaires qu'a connues la

région. En effet, elle s'est nettement améliorée compte tenu des centaines de touristes européens, qui continuent d'affluer vers le Sud du pays, en l'occurrence la région du Tassili. Cependant, cela reste insuffisant par rapport aux capacités et aux potentialités de la région.

La gestion du secteur se heurte à de multiples obstacles

Des opérateurs touristiques au Tassili déplorent les difficultés et les entraves entraînant le recul en matière de l'activité touristique, dont les problèmes liés à l'environnement général, ainsi qu'à la sécurité. Pour eux, les mesures prises par le gouvernement s'avèrent insuffisantes,

notamment celles liées à l'attribution des visas aux ressortissants étrangers désireux de visiter la région. Visiblement préoccupé par les difficultés évoquées par les professionnels du secteur, Abdelouahab Nouri a mis l'accent, sur la nécessité d'une coordination avec d'autres départements, dont l'Intérieur, les Affaires étrangères, le Tourisme et ce de sorte d'aplanir les contraintes des demandeurs de visas. Pour redonner au Sud Algérien son image d'antan, le ministre a annoncé, la tenue des ateliers, voire une rencontre nationale à laquelle prendront part les propriétaires d'agences de tourisme qui devrait déboucher sur une feuille de route à même de faire du secteur une meilleure alternative par excellence.

Houda H.



Téléphonie mobile

IRIS lance sur le marché e-smartphone «NEXT E»



La gamme premium d'IRIS s'agrandit avec la commercialisation, sur le marché du Smartphone «NEXT E», qui arrive après le lancement des modèles «NEXT Get» le «NEXT G+», a expliqué un communiqué de presse de la marque algérienne IRIS. Offrant plus de performances au client, le «NEXT E» est doté des caractéristiques techniques «avancées», qui le «distinguent» de ces pairs et qui le positionne fortement des performances «inégalées», grâce à un processeur Octacore 64-bit, 2 GHz couplé à 3 Go de RAM et une capacité de stockage de 32Go, a détaillé IRIS qui assure que les photos et les souvenirs de ses utilisateurs vont prendre, désormais prennent «vie» grâce à la qualité de l'appareil photo qui est de 21/8 MP. «Les moindres détails apparaîtront de façon nette et éclatante. Vous immortaliserez et revivrez vos instants précieusement capturés», lit-on dans le

communiqué qui précisera que le Smartphone «NEXT E» est doté, d'une batterie d'une capacité de 3000 mAH, permettant de profiter pleinement et le plus longtemps possible de ce téléphone en utilisant les différentes fonctionnalités, tout en s'assurant d'avoir une batterie qui va accompagner l'utilisateur pendant des heures. En plus de cela, le «NEXT E» offre l'option de chargement «rapide» avec un taux de 70% de chargement atteint en seulement 30 minutes. Par ailleurs, grâce à la technologie «IPS» et à sa «haute» définition, l'écran du «NEXT E» offrira des couleurs «vives» et un «large» angle de vision. Aussi, cette technologie donne à cet écran de 5.5 un fini «lisse» et «brillant». «Que vous souhaitiez regarder un film sur son écran IPS Full HD (1920x1080), ou prendre des photos, le «NEXT E» saura répondre à toutes vos envies. De plus, ce

modèle dispose d'un capteur d'empreinte digitale qui se trouve à l'arrière permettant à l'utilisateur de le déverrouiller beaucoup plus facilement et en moins d'une seconde», souligne IRIS.

Le «NEXT E» est compatible avec la 4G (comme toute la nouvelle gamme de smartphone IRIS) et bénéficie d'une garantie de 12 mois. Il est disponible dans tous les points de vente de la marque sur l'ensemble du territoire national pour un prix de 3,5 millions de centimes. Et afin de permettre au client de vivre une expérience «unique» avec ce nouveau téléphone, un casque de réalité virtuelle est offert pour les 1000 premiers clients du «NEXT E». «Avec ce condensé de performances et de fonctionnalités, le «NEXT E» fera vivre au client une expérience d'utilisation exceptionnelle», conclut le communiqué de presse de la marque IRIS.

Abdellah M.

Bouira Clôture du 2^e regroupement national des Scouts

Le deuxième regroupement national des Scouts musulmans algériens (SMA) a été clôturé samedi après trois jours de réunions consacrées à l'évaluation de leurs travaux ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux plans d'actions avec leurs partenaires. Cette rencontre a regroupé depuis jeudi les différents représentants des SMA des wilayas du pays et leurs partenaires qui sont la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le Centre national de prévention et de sécurité routière, ainsi que l'Agence nationale du sang et le ministère de la Solidarité nationale. Durant les trois jours, les deux parties ont examiné ensemble les moyens et les solutions pouvant booster leur collaboration bilatérale, en particulier dans le domaine de la sensibilisation sociale face aux fléaux qui menacent la stabilité de la société. Les SMA ont ensuite tenu d'autres réunions pour évaluer leurs travaux, succès et échecs avant de tracer de nouveaux plans d'action avec les partenaires en vue de rendre plus efficace leurs missions sur le terrain. «Au cours de nos deux premiers jours, nous avons pu évaluer nos travaux, nos succès et nos échecs, avant de discuter avec nos partenaires des différents moyens et programmes pouvant nous permettre d'aller plus loin dans nos nobles missions, notamment pour sensibiliser contre les dangers des fléaux sociaux», a expliqué vendredi soir le responsable des Scouts de Bouira, Ahmed Si Youcef. Les SMA ont tenu deux réunions vendredi dont celle du soir consacrée à la rédaction des recommandations, a précisé Ahmed Si Youcef. Les recommandations concernent, notamment, la nécessité de conjuguer les efforts entre les différents participants pour la mise en œuvre efficace de leurs actions futures afin de sensibiliser la société, principalement les jeunes sur les menaces qui les guettent dont la drogue, la criminalité, la contrebande, cybercriminalité et les accidents de la route. Lors du coup d'envoi de cette rencontre nationale, ayant regroupé les chefs de groupes de wilayas, le commandant général des SMA avait annoncé le lancement, en 2017, du projet «ambassadeurs des jeunes» devant être réalisé en deux phases. La première consistera à effectuer des sessions d'entraînement avec les présidents de groupes de scouts, tandis que la seconde phase sera consacrée à la mobilisation de jeunes volontaires pour sensibiliser sur les menaces des fléaux sociaux.

Tizi-Ouzou 2 à 6% des femmes enceintes présentent un diabète gestationnel

Une moyenne de 2 à 6% des femmes enceintes présentent un diabète gestationnel, a déclaré samedi le docteur Amar Hami à l'occasion du «village vie et diabète» organisé par l'Association des diabétiques de la wilaya de Tizi-Ouzou à la maison de la culture Mouloud-Mammeri.

Ce type de diabète devient de plus en plus fréquent dans la société algérienne, a signalé ce gynécologue de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) spécialisé en gynécologie obstétrique Sbihi-Tassadit, précisant que la moitié du service grossesse à haut risque (GHR) de l'établissement qui compte 24 lits est occupé par des patientes présentant un diabète gestationnel. Sur la totalité des malades prises en charge, 1 % sont âgées de moins de 30 ans, tandis que 5% sont âgées de 45 ans et plus, a-t-il signalé, précisant que 15% des femmes diagnostiquées souffraient d'un diabète de type 2 méconnu, révélé par la grossesse. «Cette atteinte peut être fatale pour la mère et son enfant, vu les risques de malformations fœtales qu'elle représente, en plus des complications respiratoires, les cardiopathies, l'ictère et autres pathologies pouvant apparaître après la naissance», a-t-il prévenu. Le docteur Hami a expliqué que le diabète gestationnel se transfor-



me en diabète de type 2 dans les cinq années qui suivent la grossesse dans 80% des cas, d'où la nécessité d'assurer un suivi par une équipe multidisciplinaire (gynécologue, diététicien, diabétologue) de la femme enceinte souffrant de ce diabète et la nécessité d'adopter une bonne hygiène de vie, a-t-il recommandé. Chez l'enfant, particulièrement concerné par le diabète de type 1, la fréquence est également en croissance, a indiqué le docteur Iddir du service de pédiatrie du CHU Nedir-Mohammed de Tizi-Ouzou. L'incidence de la maladie chez les sujets âgés de 0 à 15 ans est de 11, 2 pour 100 000 enfants, a-t-il observé, affirmant qu'en Algérie le diagnostic est établi souvent après altération de l'état général du patient (diarrhées, vomissements, déshydratation, coma), à cause de l'inattention

des parents et de l'ignorance des premiers symptômes de ce dysfonctionnement hormonal chez le patient jeune. Chez cette frange d'âge, le traitement à l'insuline doit être accompagné d'une alimentation appropriée et d'une activité physique permanente, ainsi que par des rendez-vous rapprochés chez le médecin traitant (un mois au lieu de trois), des consultations complètes et une véritable prise en charge psychologique pour le malade et ses parents, en vue d'assurer une bonne gestion de la maladie. En plus des conférences données à la salle de spectacles de la Maison de la culture, le «village vie et diabète» a été marqué par un circuit de conduite automobile et un atelier de dessin au profit des enfants diabétiques, en plus de jeux interactifs et une opération de contrôle de glycémie et de tension artérielle au profit des

participants. L'Association des diabétiques de la wilaya de Tizi-Ouzou qui compte plus de 18 000 adhérents, recense une moyenne de 500 à 800 nouvelles adhésions par an, a-t-on appris de son secrétaire général, Manceur Hanafi. Les activités organisées en faveur des malades comportent un volet médical pris en charge par une vingtaine de médecins, psychologues et infirmiers, et un volet social qui offre des activités de loisirs et de divertissement à tous les adhérents suivant leurs tranches d'âge, a-t-il expliqué. L'association mène également des actions de sensibilisation et d'information à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, notamment en milieu scolaire, a-t-il ajouté, tout en annonçant la relance prochaine du projet de création d'un centre multidisciplinaire pour les diabétiques.

Naïma G. K.

Alger Le jardin public de Tafourah, un espace d'agrément bientôt doté d'une fontaine

Le jardin public de Tafourah nouvellement aménagé à la place de la station d'autobus qui constituait un point noir pour la circulation automobile dans la capitale, est un espace d'agrément pour les Algérois et tous ceux qui s'y invitent, d'autant qu'il sera bientôt doté d'une fontaine traditionnelle. Le cadre promet davantage de repos et de sérénité une fois que cette fontaine qui en est aux dernières retouches sera mise en service, a indiqué l'ingénieur Rachid Boulénouar qui supervise le projet d'aménagement du jardin public qui s'étend sur une superficie de 8000

m². Edifiée sous les palmiers plantés depuis longtemps pour former un espace vert long de 1200 m² dans la seule station d'autobus de Tafourah, cette fontaine est réalisée par un bureau d'études qui s'est inspiré des fontaines d'eau très répandues autrefois à la Casbah et qui constituaient une source de vie pour toute la population, a expliqué cet ingénieur. L'Algérie a besoin aujourd'hui de puiser dans son patrimoine architectural pour mettre en valeur son cachet urbanistique, a-t-il souligné. Il s'agit d'une construction ornementale d'où jaillira une eau non potable et qui offri-

ra un décor reposant, assure-t-il. Il a indiqué par ailleurs que le transfert de la station de voyageurs de Tafourah à la station urbaine du 2-Mai a permis de désengorger ce point noir de la circulation. Le jardin public de Tafourah est l'un des projets urbanistiques inaugurés récemment par le wali d'Alger Abdelkader Zoukh, et inscrits dans le cadre du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la wilaya d'Alger (PDAU-2015-2035), visant à améliorer le cachet architectural de la capitale.

M. M.

Tipasa Relance des chantiers de 2500 LPL avant fin 2016

Le wali de Tipasa, Moussa Ghellai, a instruit de relancer des chantiers de 2500 Logements publics locatifs (LPL), avant fin 2016, a-t-on appris du directeur du Logement de la wilaya. M. Merdjani a fait part, à ce propos, d'actions en cours en vue de la relance des chantiers de réalisation de 2450 LPL, à travers la wilaya, avant fin 2016, lesquels (logements) sont destinés aux catégories sociales à revenu modeste (salaire mensuel de 24.000 DA). «Des instructions fermes ont été données, par le wali, pour le parachèvement de ces chantiers»,

a-t-il ajouté, signalant la régularisation, par l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya, de 99 dossiers relatifs aux contraintes ayant retardé la concrétisation de ces projets. Il a cité parmi ces contraintes, le non-respect des engagements pris par des entreprises de réalisation, la relance de certains avis d'appels d'offres, en plus de problèmes administratifs et d'autres liés aux oppositions des citoyens.

Abi M.

Béjaïa Inauguration en février du centre national de recherche en langue et culture amazighs

Le premier centre national de recherche en langue et culture amazighs, dont la construction est achevée au campus d'Aboudaou de l'université de Béjaïa sera inauguré en février prochain, a indiqué hier, le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité, Si El Hachemi Assad. «Nous voudrions coïncider l'inauguration avec l'anniversaire de la célébration de l'officialisation de Tamazight dans la constitution», a-t-il précisé, indiquant que cette structure d'enjeu majeur pour la promotion de la langue est totalement achevée. «Il ne reste que son équipement», a-t-il souligné. Le bâtiment, conçu dans des lignes modernistes, se compose de 5 salles pédagogiques, 14 laboratoires, d'une salle audiovisuelle et d'une salle de conférences pour un investissement de l'ordre de 340 millions de dinars. La structure abrite 4 spécialités dont l'anthropologie, la linguistique, la traduction et la didactique, a souligné pour sa part le recteur de l'université, Boualem Saidani. «Elle sera un repère pour tous les chercheurs», a-t-il estimé au terme d'une visite effectuée dimanche sur les lieux, en présence du secrétaire général du HCA et du wali.

Ali B.

Biskra Des professionnels de la filière phoenicicole honorés à l'ouverture de la fête des dattes

Plusieurs professionnels de la filière phoenicicole de la wilaya de Biskra ont été honorés lors de la cérémonie d'ouverture de la fête des dattes tenue dans la ville de Tolga et présidée par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Kamel Chadi. Le prix du meilleur investisseur dans la filière phoenicicole a été ainsi décerné à l'opérateur Messaoud Moumaâraf, celui du meilleur exposant à l'agriculteur Ali Rachid et celui du meilleur opérateur de la filière à Badreddine Chouchène. Des attestations ont été également remises à l'entreprise Sud de commercialisation des dattes (exportation) et à l'entreprise El Baraka de conditionnement des dattes. Une exposition des diverses variétés des dattes, produits dérivés des dattes et entreprises d'accompagnement a réuni, à l'occasion 86 opérateurs de la filière phoenicicole à la salle omnisports. La wilaya de Biskra compte plus de 4 millions palmiers-dattiers, dont 3 millions de la variété Deglet nour, selon les explications fournies, à l'occasion par le directeur des services agricoles, Aïssa Derbali. Depuis 2016, la variété Deglet nour s'est vue attribuée une indication géographique qui favorise le positionnement de ce produit sur le marché international, a indiqué le même responsable qui a précisé, que cette indication inclut les 10 communes de Tolga, Lioua, Bouchegroune, Bordj Benazouz, Doucène, Foughala, Laghrouss, Lichana, Ouled Djellal et Sidi Khaled. La fête annuelle des dattes qui dure deux jours est organisée par la direction des services agricoles et la chambre de l'agriculture.

ZAC de Metroha et Zerizer «El Tarf» Parachèvement prochain des travaux d'aménagement

*Les travaux
d'aménagement des
zones d'activités
commerciales (ZAC)
de Zerizer et
d'El Matrouha dans
la wilaya d'El Tarf
seront prochainement
achevés, a-t-on appris
ce dimanche, du
directeur de l'énergie
Fethallah Athmani,
chargé de la gestion
du projet.*

Lancés fin 2014, les travaux d'aménagement ont atteint 99% de taux d'avancement, a précisé ce responsable, détaillant que la ZAC de Zerizer a nécessité un investissement public de l'ordre de 240 millions de dinars, tandis que celle d'El Matrouha a mobilisé 700 millions de dinars. Ces deux projets œuvrent à accompagner les investisseurs, dont les

projets qui sont implantés dans ces ZAC a encore ajouté F. Athmani, indiquant que les investissements accordés dans ces zones devront générer près de 1300 postes d'emploi. La wilaya d'El Tarf dispose d'un parc de foncier industriel, qui s'étale sur une superficie de 70 hectares, totalisant 105 lots, dont 81 ont été attribués à des investisseurs, a-t-on noté. La même source a rappelé que les ZAC d'El Matrouha et Zerizer, auxquelles s'ajoute celle de Daghoussa, s'étalent sur une superficie globale de 22 hectares. Pas moins de 23 autres hectares ont été, par ailleurs, récupérés dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel ciblant les zones d'activités de M'Redima, d'El Chatt, de Boufara et de Chihani, a-t-on fait savoir, révélant que 13 projets attribués, à l'issue de cette opération, des investisseurs de la région entreront en phase d'exploitation avant la fin de l'année en cours. De nouvelles zones d'activités actuellement en phase d'inscription renforceront le foncier industriel à El Tarf, a-t-on souligné, signalant que les



sites ciblés sont situés à Djeraymia, dans la commune de Chebaita Mokhtar, Houaychiya (Lac des oiseaux) et à la zone d'activité Daiyra Mustapha, dans la commune de Ben M'Hidi. Le directeur de l'Industrie, a, à cette occasion, rappelé les opportunités d'investissements existants dans

la wilaya d'El Tarf où 512 dossiers d'investissement ont été inscrits, durant ces cinq dernières années, par le guichet unique décentralisé (GUD) de l'antenne d'El Tarf de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).

Bouhabila Y.

Souk Ahras Financement de 464 projets destinés aux femmes depuis 1998 par l'ANSEJ



Un total de 464 projets destinés aux femmes a été financé par l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) de Souk Ahras, depuis sa création en 1998 jusqu'au mois de Novembre 2016, a-t-on appris, hier, d'un responsable de ce dispositif d'aide à l'emploi. Ces projets sont répartis sur plusieurs secteurs d'activités, a précisé le responsable de l'information et de la communication de l'agence locale de

l'ANSEJ, Mohamed-Amine Sassi, précisant que 270 projets validés par ce dispositif au profit de la gent féminine concernent le secteur des services, 82 de l'industrie, 44 le créneau de l'agriculture et l'aquaculture contre neuf projets, dans le secteur des travaux publics, en plus de 59 projets d'activité libérale destinés aux architectes, aux médecins, aux vétérinaires et aux avocats. La création de ces projets, ayant nécessité la consécration

d'un montant de 1,1 milliard de dinars, a permis de générer 1000 postes de travail, selon le même responsable, soulignant que 167 opérations, parmi le nombre global ont été financées en faveur des femmes de communes frontalières, dont 32 projets dans la commune de Heddada, 57 à Sidi Fredj, 39 pour Aïn Zena, 14 pour Ouled Idriss et 25 dans la commune de Khedara. Sassi a, par ailleurs, indiqué qu'au cours des dix premiers mois de l'année 2016, l'ANSEJ a également financé 155 projets liés à l'agriculture, les services et la création des ateliers mobiles spécialisés dans la plomberie et la mécanique, soutenant que ces projets devront générer 310 postes d'emploi. Pour assurer l'accompagnement des porteurs de projets de cette agence, 14 sessions de formations au profit de 166 investisseurs ont été organisées en 2016, proposant divers thèmes de formation liés aux activités financées par l'ANSEJ, a indiqué le même responsable. S'agissant des crédits octroyés par l'ANSEJ, pour l'investissement des projets validés, Sassi a estimé que les créances de l'ANSEJ, auprès des porteurs de projets depuis 2011 s'élevaient à 78 millions de dinars, précisant que 64 millions de dinars de ces créances représentant 82 % de l'ensemble des crédits ont été recouverts.

● Mise en service de transferts des eaux depuis le barrage d'Aïn Dalia vers Bir Bouhouche

Dans un autre contexte pas moins de 1000 m³ supplémentaires ont renforcé l'alimentation en eau potable (AEP) dans la commune de Bir Bouhouche, dans la wilaya de Souk Ahras, à la faveur de la mise en service du projet des transferts des eaux, depuis le barrage de Aïn Dalia via la station de pompage de la commune de Berriche (Oum El Bouaghi). Ce transfert d'eau a mis fin au problème de pénurie en eau potable enregistré dans la commune de Bir Bouhouche, distante de 70 km du chef-lieu de la wilaya et a contribué à améliorer la dotation en cette denrée vitale des 9 000 habitants de cette région, alimentés auparavant depuis les forages et des puits profonds. Le projet des transferts des eaux vers la commune de Bir Bouhouche a englobé la réalisation de 8 km de réseaux de conduite et de distribution depuis la localité de Berriche, ainsi que l'installation d'un réservoir d'une capacité de 1000 m³, assurant quotidiennement 5 heures d'alimentation en eau potable, selon les explications de la direction des services des ressources en eau. Le renforcement de l'alimentation en AEP de la commune de Bir Bouhouche participera également à dynamiser la production des unités industrielles de lab zone d'activité, où la rareté de l'eau se faisait sentir et permettra également d'encourager l'investissement dans ce foncier industriel érigé sur 30 hectares abritant plusieurs investissements, a-t-on encore soutenu.

Sidi Bel-Abbès Aménagement et équipement de plusieurs services au CHU

Un plan d'aménagement et d'équipement de plusieurs services du centre hospitalo-universitaire CHU Abdelkader-Hassani de Sidi Bel-Abbès a été lancé, a-t-on appris samedi du directeur général de cet établissement sanitaire. Cette opération, première du genre au CHU de Sidi Bel-Abbès prévoit, a indiqué Youcef Cherifa, des travaux de réfection et d'équipement qui seront livrés prochainement pour améliorer les conditions de travail des praticiens et d'accueil des malades. Les travaux d'aménagement ont touché les services d'endocrinologie, d'hématologie, de médecine interne, des maladies pulmonaires et de médecine légale, a précisé le même responsable, ajoutant qu'il sera procédé «bientôt» à des travaux de réalisation d'un laboratoire et d'un service de neurochirurgie. Des moyens ont été fournis de manière rationnelle pour assurer un bon déroulement des travaux d'aménagement, en parallèle avec la mise en place d'un plan d'équipement, a-t-il fait savoir. Au sujet de la disponibilité du médicament nécessaire au niveau des services, Youcef Cherifa a indiqué qu'«aucune pénurie n'est déplorée» et son indisponibilité dans certains services «est due à une mauvaise coordination».

Tiaret Six nouveaux bureaux de poste pour renforcer le réseau

La wilaya de Tiaret va bénéficier de six nouveaux bureaux de poste dans le cadre du programme sectoriel, pour renforcer le réseau d'Algérie Poste, à partir de janvier prochain. En effet, les nouvelles agences postales seront implantées à Tiaret, Rahouia, Dahmouni, Oued Lilli, Hamadia et Aïn Kermesse. Ces nouveaux bureaux de poste seront réalisés parallèlement à une autre opération de réhabilitation de quatre autres agences, à Sougueur, Sidi Bakhti, Sidi Hosni et Frenda, outre l'extension de six autres bureaux pour améliorer de la qualité des prestations fournies aux abonnés d'Algérie Poste. Quatre autres bureaux de poste seront dotés l'année prochaine de guichets automatiques de billets (GAB), l'objectif étant d'arriver à cent bureaux de poste d'ici la fin de l'année prochaine, sur 78 actuellement opérationnels, selon la direction d'Algérie Poste.

EHU d'Oran Plus de 120 chirurgiens étrangers présents au 24^e Congrès national de chirurgie

Les travaux du 24^e Congrès national de chirurgie ont débuté, hier à l'EHU 1er-Novembre d'Oran, avec la participation de 120 chirurgiens étrangers venus de 18 pays et de toute la communauté chirurgicale du territoire national.

La participation d'autant de chirurgiens étrangers, venus à ce congrès pour partager leurs expériences et savoir-faire dans diverses branches de la chirurgie s'explique par la tenue à Oran du 16^e «prestigieux» congrès de la Mediterranean and Middle Eastern Endoscopic Surgery Association (MMESA), à compter d'aujourd'hui. Le président de la Société algérienne de chirurgie (SAC) et organisateur du congrès national de chirurgie, le Pr Boubekeur, a indiqué lors d'un point de presse, organisé en marge de l'ouverture de l'évènement, qu'il a invité à l'avance tous ces chirurgiens étrangers pour participer au congrès de la SAC et faire profiter un maximum de chirurgies algériens de leurs expériences. «C'est un véritable challenge que de regrouper toutes ces compétences pendant quatre jours pour développer et échanger les expériences sur la chirurgie», a souli-



gné, pour sa part, le Dr Mohamed Mansouri, directeur de l'EHU d'Oran et président du comité d'organisation. Ainsi ces chirurgiens venus d'Europe (France, Espagne, Italie, etc.), du Moyen-Orient (Egypte, Liban, Syrie, Iran) et du Maghreb (Maroc, Tunisie) interviendront sur deux thèmes «La pathologie biliaire abordée par chirurgie mini invasive», «La cancérologie digestive avec des traitements innovateurs par abord combiné instrumental et chirurgical avec des associations de chimiothérapie adjuvante et thérapie ciblée». Une délégation de spécialistes venus de Turquie, pays qui connaît des avancées en matière de

chirurgie robotique, prendra part à l'évènement, a relevé le Pr Boubekeur, soulignant que les Turcs ne se contentent pas d'apprendre la chirurgie robotique, mais sont en train de créer leurs propres robots. «Nous réunirons à l'occasion de ce congrès les infirmiers, les psychologues et les assistants qui nous sont attachés dans notre pratique quotidienne», explique le responsable, ajoutant des ateliers pour jeunes chirurgiens avec entraînement et formation à la chirurgie coelioscopique digestive sur animal figurent au programme du congrès. S'agissant de l'actualisation des techniques chirurgicales par

rapport à ce qui se fait dans le monde, le Dr Mansouri a estimé que le service de chirurgie de l'EHUO est «à la pointe des dernières techniques innovantes en matière de chirurgie, notamment la chirurgie laparoscopique». «Nous touchons à tous les types de la chirurgie laparoscopique, notamment la chirurgie cancérologique», a-t-il noté, rappelant que l'EHUO est l'unique structure sur le territoire national à faire de la chirurgie bariatrique laparoscopique. Plusieurs laboratoires et sociétés spécialisées dans l'importation du matériel chirurgical ont pris part à une exposition organisée en marge de ce congrès.

Lehouari K.

Un nouveau système d'information pour améliorer le contrôle douanier

Le futur système d'information des Douanes algériennes permettra de consolider le contrôle et la lutte contre la fraude tout en améliorant les facilitations douanières, a indiqué, hier à Oran, le directeur général de cette institution, Kaddour Bentahar. «Une des premières priorités du plan stratégique 2016-2019 est de construire un nouveau système d'information en vue d'améliorer le contrôle douanier», a-t-il précisé dans une allocution prononcée à l'ouverture d'un colloque à l'Ecole nationale supérieure des Douanes d'Oran.

Le système en élaboration permettra également de consolider «la lutte contre la fraude, de sa forme la plus simple à sa forme la plus complexe, dont les crimes financiers et transfrontaliers», a souligné K. Bentahar, lors de cette rencontre de deux jours placée sous le thème «La veille stratégique et les systèmes d'information : quelles contributions au ren-

forcement des relations entre la douane et ses partenaires». Le DG des Douanes a rappelé dans ce sens qu'un Comité de pilotage a été mis en place pour élaborer une nouvelle carte numérique et un système électronique rattachant différents opérateurs à l'administration des Douanes, et ce, «afin de concilier entre les deux impératifs antinomiques : le contrôle et les facilitations douanières». L'administration des Douanes algériennes s'est engagée, a-t-il affirmé, à «améliorer le service public douanier, à trouver les solutions numériques et à faciliter les procédures au profit des partenaires commerciaux au même titre qu'à ses fonctionnaires». Cet engagement intervient conformément au slogan de l'Organisation mondiale des Douanes à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des Douanes pour l'année 2016 : «La Douane numérique pour un engagement progressif», a expliqué

Bentahar. Le colloque s'est ouvert en présence du wali d'Oran et des responsables de l'Université d'Oran-2 Mohamed-Benahmed et de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO). Le DG des Douanes s'est félicité de la tenue de cette rencontre, estimant qu'elle constitue «une opportunité pour renforcer la coopération et consolider les liens avec le monde universitaire afin de créer un espace d'échange d'expérience». Il a, à ce titre, exprimé le souhait que ce colloque soit couronné par une convention de partenariat avec l'Université d'Oran, à l'instar des conventions signées avec les universités de Sétif, Souk Ahras et de Ouargla. Plusieurs communications sont proposées dans ce cadre par des responsables centraux et des universitaires, axées notamment sur l'importance des technologies de l'information et de la communication.

L. K.

Démarche pour récupérer des biens wakfs

La Direction des affaires religieuses de la wilaya d'Oran œuvre à récupérer des biens wakfs, a-t-on appris d'un de ses responsables. Dans ce sens, elle a adressé des correspondances à différents services et instances dont ceux des domaines, de la réserve foncière et des archives pour leur fournir des documents et actes, a indiqué le chef de service wakfs.

La direction du secteur a lancé cette procédure depuis quelques années et l'opération se poursuit, a déclaré Youcef Yousfi, indiquant que ces démarches ont abouti à la récupération de quatre maisons wakfs après que la justice ait décidé d'évacuer leurs occupants. Le même responsable a souligné que cette décision est en phase d'exé-

cution pour pouvoir récupérer ces biens qui s'étendent sur une superficie oscillant entre 200 et 300 mètres carrés chacun. Ces biens wakfs situés dans la commune d'Oran seront exploités pour l'extension des mosquées avoisinantes.

En matière d'investissement wakfs, il a fait savoir qu'il existe un projet de construction d'un centre commercial culturel islamique au boulevard Mohamed-Lahbib-Maata réalisé sur un terrain wakfs exploité par un promoteur, selon les lois en vigueur dans ce domaine. La Direction des affaires religieuses et wakfs d'Oran détient 179 biens wakfs dont 66 exploités à titre de location et 113 autres par des imams.

L. K.

Insertion professionnelle 1614 postes offerts aux jeunes à Laghouat

Au moins 1614 jeunes ont bénéficié cette année de postes de travail dans le cadre du programme d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), destiné aux diplômés universitaires et promus des établissements de la Formation professionnelle, a-t-on appris ce dimanche auprès de la Direction locale de l'emploi. Ce sont ainsi près de 21 000 personnes, dont 11 200 jeunes diplômés d'université et 9700 promus des structures de la Formation professionnelle, qui ont bénéficié de ce dispositif de l'emploi, à travers la wilaya de Laghouat, a précisé le directeur de wilaya du secteur, Mohamed Mokhtar Amrane. Dans le cadre d'un autre dispositif d'emploi, 214 postes ont été offerts aux jeunes dans le cadre des contrats de travail aidé à travers la wilaya de Laghouat au cours des deux dernières années, selon la même source. Ces postes ont été offerts aux jeunes au cours des années 2015 (147 contrats) et 2016 (67) dans différents institutions nationales, à l'instar des Moulins de Laghouat, Algérie Télécom, Algérie Poste et l'opérateur de téléphonie Mobilis, a-t-on fait savoir.

Béchar Un haïk géant comme symbole de lutte et de traditions algériennes bientôt étendu

Un haïk géant, comme symbole de lutte et de tradition de la femme algérienne, sera étendu le 25 du mois en cours à la place de la République à Béchar, à l'occasion des festivités du 62^e anniversaire de la Révolution du 1er Novembre 1954, a indiqué hier, mercredi, l'Association féminine locale de revivification du style patrimonial. Cette manifestation vise essentiellement à mettre en évidence cet habit traditionnel de la femme algérienne, qui est aussi un symbole de la résistance du peuple contre l'oppression coloniale avant et durant les sept années de la Révolution, a précisé Boughazi Rabiaa, présidente de l'association. «Mettre en valeur le haïk et l'exposer sur la place publique à l'occasion de la célébration de la plus importante date de l'Histoire du pays, nous permettra de réaffirmer notre identité culturelle et sociale et d'immortaliser avec intensité l'âme de la nation algérienne», a-t-elle souligné. Une exposition sur les différents types de haïks portés par les femmes des différentes régions du pays est également prévue à cette occasion, dans le but de permettre aux visiteurs de connaître les facettes de ce symbole de lutte et de traditions algériennes, a-t-elle ajouté. Plusieurs représentantes d'associations féminines concernées par la préservation du patrimoine à travers plusieurs wilayas du pays sont attendues pour prendre part à cette manifestation, qui sera un autre espace pour faire connaître la participation de la femme algérienne à la lutte armée contre le colonialisme et au développement du pays, a estimé la présidente de l'Association locale de revivification du style patrimonial.

Ali O.

Illizi

Convention de partenariat entre la formation professionnelle et l'ENTP

Une convention de partenariat entre le secteur de la Formation professionnelle (FP) et l'Entreprise nationale de travaux aux puits (ENTP) pour la formation dans le domaine des hydrocarbures a été signée hier à Illizi, a-t-on constaté.

La convention, qui porte sur la formation de 45 jeunes apprentis de la Formation professionnelle dans le cadre du partenariat intersectoriel, entre dans le cadre de la prise en charge de la main-d'œuvre qualifiée au niveau local, a précisé le directeur de wilaya de la Formation professionnelle, Youssef Hamdani. Ces jeunes apprentis suivront une formation pratique au sein de l'Entreprise dans des segments liés à l'activité hydrocarbures, tels que technicien ouvrier, technicien mécanicien de sonde et technicien supérieur en électricité de sonde, des spécialités nouvellement introduites dans la nomenclature des spécialités de la formation professionnelle, a-t-il expliqué. L'initiative vise à répondre aux besoins des partenaires économiques en matière de main-d'œuvre qualifiée, à travers une adaptation de la carte de formation aux exigences réelles du marché local de l'emploi et du tissu économique, notamment dans le domai-



Ph : Slimane Lotfi ©

ne des activités liées aux hydrocarbures, a souligné le même responsable. Cette convention de partenariat avec le secteur de la Formation professionnelle entre dans le sillage de la concrétisation des recommandations des instances centrales appelant à la qualification de la main-d'œuvre locale et la facilitation de son intégration dans le monde du travail au sein des entreprises pétrolières au niveau local, a indiqué, de son côté, le président directeur général de l'ENTP, Brahim Hammoudi. Le wali d'Illizi, Atallah Moulati, a mis l'accent, pour sa part, sur l'importance de cette initiative dans la résorption du chômage, souhai-

tant la voir généralisée à d'autres secteurs à travers des conventions de partenariat similaires avec des entreprises publiques et privées. Le secteur de la formation professionnelle recense, dans la wilaya d'Illizi et dans le cadre de conventions de partenariat, 80 promus de la Formation professionnelle qui ont été intégrés dans la société Kahraba et Taqet El Moutadjadida (SKTM), 30 autres dans l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), 28 dans la société de production de l'électricité (SPE) et 15 autres au sein d'une société privée, selon la même source.

Kadiro Frih

El Bayadh

Régularisation de 1300 titres fonciers de lotissements datant des années 90

Quelque 1300 titres fonciers de lotissements irréguliers datant des années 90 ont été régularisés cette année à travers la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris ce dimanche auprès de l'Agence de gestions et de régulation foncières urbaines (AGRFU) de la wilaya. L'opération a concerné 10 des 14 sites sur lesquels ont été créées ces parcelles, à l'instar des lotissements des quartiers El Qods, Cheikh Bouamama, et de la zone-est du quartier El Anasser, a indiqué le directeur de l'AGRFU, Mohamed Lamine Djiddel. L'opération a été menée en coordination avec la direction de wilaya des Domaines, en vue

de la régularisation de ces lots de terrain, en vertu des dispositions de la loi 08/15 définissant les règles de conformité des constructions et l'achèvement de leur réalisation, a-t-il précisé. Elle a donné lieu à l'établissement des permis de lotir et au recouvrement par la direction des Domaines de l'Etat de ses redevances après que les bénéficiaires s'en soient acquittés auprès de l'AGRFU, conformément aux textes réglementaires régissant l'activité de cette agence, a ajouté Djiddel. Ces lotissements avaient été créés de manière anarchique durant les années 90 dans le cadre de la compétence à l'époque de l'Agence foncière com-

munale, loin de l'organisation maîtrisée de ces espaces fonciers, ce que l'AGRFU, mise en place en 2014, s'est attelée à régulariser, a expliqué le même responsable. L'AGRFU œuvre au parachèvement de l'opération d'assainissement progressive du foncier à travers l'ensemble des communes de la wilaya, en premier lieu au niveau des zones urbaines des huit chefs-lieux de daïras que compte la wilaya, en coordination avec les services des Domaines et du secteur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, a-t-il également fait savoir.

Menad S.

Aïn Salah

Perspectives «prometteuses» pour l'aquaculture à Tidikelt

L'aquaculture présente des perspectives «prometteuses» dans la wilaya déléguée d'Aïn Salah (Tamanrasset), région du Tidikelt, susceptibles de l'ériger en pôle aquacole, a-t-on appris samedi du président de la Chambre interwilayas de la pêche et de l'aquaculture.

Une centaine d'agriculteurs se sont intéressés à cette filière, notamment dans les communes d'Aïn Salah, In Ghar et Foggaret El Arab, avec une production estimée à 1000 quintaux/an de différentes espèces de poisson

d'eau douce, notamment le Silure et Tilapia du Nil, a précisé Omar Chakhar, en marge d'une visite de terrain à cette collectivité.

Ce «succès» a été réalisé grâce à l'engouement des agriculteurs à l'aquaculture pratiquée dans les bassins d'irrigation, en plus d'un ensemble de potentialités nécessaires pour développer l'aquaculture intégrée aux exploitations que recèle cette région du Sud, a-t-il ajouté. Dans le cadre des efforts menés pour encourager l'investissement dans ce domaine, Omar Chakhar a

indiqué que la Chambre prévoit l'élargissement de la pratique de cette filière à travers l'intégration de nouvelles espèces de poisson d'eau douce dans les bassins d'irrigation répartis sur les grandes exploitations agricoles. Les préparatifs, a-t-il affirmé, sont en cours pour l'organisation de la 3^e édition des journées de dégustation de poissons d'eau douce qui aura lieu du 25 au 26 décembre prochain à Aïn Salah. Cette initiative vise à renforcer la production du poisson d'eau douce destinée, notamment à la

consommation et à la commercialisation locale qui contribuera à la diversification des ressources de revenus des familles en milieu rural, a-t-il estimé.

Pour généraliser et promouvoir la pratique de la pisciculture artisanale dans la région, l'association aquacole du Tidikekt s'engage, pour sa part, à organiser des ateliers de formation au profit des jeunes agriculteurs, avec le concours des techniciens spécialisés dans le domaine, en vue d'assurer l'encadrement, a-t-on signalé.

Facebook va lutter contre la désinformation

Vivement critiquée pour avoir toléré la publication d'une grande quantité de fausses informations avant l'élection présidentielle américaine, Facebook va prendre des initiatives pour supprimer à l'avenir canulars et autres articles de désinformation, promet son PDG, Mark Zuckerberg, dans un billet mis en ligne sur le réseau social.



Facebook fait depuis longtemps valoir le fait qu'elle est une société technologique, non un éditeur et qu'elle ne peut donc être tenue pour responsable du contenu des posts que les utilisateurs partagent. Au lendemain de l'élection présidentielle américaine, Mark Zuckerberg a qualifié de «dingue» l'idée que la publication massive de fausses informations sur Facebook ait pu favoriser la victoire de Donald Trump. Samedi dernier, il a défendu l'intégrité du réseau

social en assurant que 99% de ce qui est publié est authentique et qu'il n'y a qu'un «tout petit nombre» d'informations erronées. Dans son billet mis en ligne vendredi soir, le fondateur de Facebook réitère ce point de vue, mais reconnaît qu'il y a «beaucoup de travail à faire» pour rendre les contenus plus fiable. Mark Zuckerberg évoque plusieurs mesures à venir ou en cours d'élaboration, dont la possibilité de signaler plus facilement un contenu inapproprié,

la collaboration avec des organisations tierces et des journalistes pour vérifier les faits rapportés ou encore la création d'étiquettes qui seraient apposées de manière visible sur les contenus déjà signalés comme faux. Il prévient cependant que Facebook doit faire attention à ne pas décourager le partage d'opinions, comme à supprimer par excès de zèle un contenu acceptable. Le réseau social dispose déjà de conditions d'utilisation très détaillées, rappelle-t-il.

Apple pourrait produire des iPhones aux USA

La marque à la pomme a demandé à plusieurs de ses sous-traitants d'analyser un projet d'usine d'assemblage sur le territoire américain. Si rien n'est encore certain, cela pourrait être l'une des premières conséquences de l'élection de Donald Trump sur le monde de la high-tech. Même si les supporters de Trump se félicitent déjà de cette annonce, Apple réfléchit au sujet depuis juin. La marque a alors demandé à Foxconn Technology et Pegatron, d'étudier la faisabilité d'un tel projet. Cela fait maintenant plusieurs années que la firme de Cupertino est critiquée pour son choix d'externaliser sa production. Le principal problème relevé par les observateurs est celui du coût. La Chine présentait pour Apple l'avantage d'une main-d'œuvre à moindre coût. Selon les premières estimations, une production sur le territoire américain ferait augmenter les tarifs de 66%, faisant passer le prix moyen d'un iPhone de 690 \$ à 1150 \$. Le géant américain pourrait toutefois saisir cette opportunité pour redorer son image. La solution serait alors, de ne relocaliser qu'une fraction de la production. En 2012, Tim Cook avait largement médiatisé, la production de Mac sur le territoire américain. Dans les faits, la production était très faible et seulement 200 emplois avaient été créés. Par ailleurs, la marque revendique déjà employer 76 000 personnes aux Etats-Unis dont près de la moitié dans ses magasins. Elle estime aussi qu'elle fait travailler indirectement 1,9 million de personnes, grâce à son système d'exploitation iOS.



Vivo, le Xplay 6 est dans les starting-blocks

En début d'année, le constructeur chinois Vivo se faisait remarquer en lançant un Xplay 5 Elite à la fiche technique assez monstrueuse. Sept mois plus tard, l'heure du renouvellement a déjà sonné : le Xplay 6 est dans les starting-blocks. Avec son écran de 5,46 pouces (≈13,9 cm) incurvé des deux côtés du terminal, son bouton d'accueil à la forme familière et ses angles arrondis juste comme il faut, le Xplay 6 ne peut pas vraiment dissimuler l'inspiration que ses géniteurs ont puisée du côté du Galaxy S7 edge. La bonne nouvelle pour le nouveau fleuron chinois, c'est toutefois que l'inspiration ne

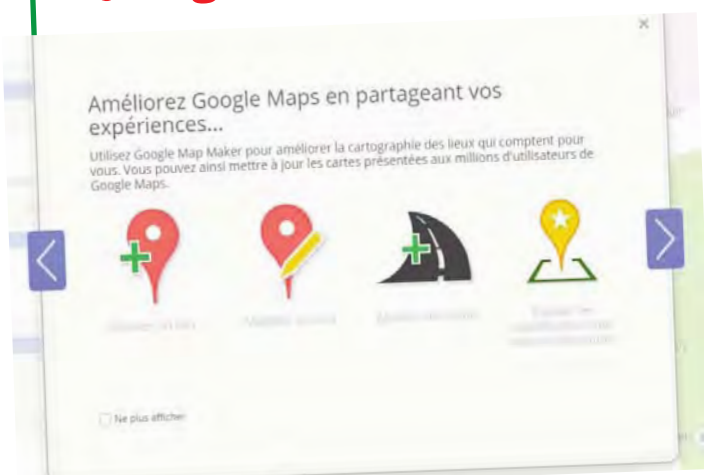
s'est pas arrêtée à la surface. Comme le best-seller de Samsung, le champion de Vivo embarque une dalle Super AMOLED QHD (2 560 x 1 440 px ; 538 ppp) et anime Android Funtouch OS 3.0 au moyen d'un rutilant SoC Snapdragon 820. Il se permet même de surenchérir sur le front de la mémoire, avec d'emblée 6 Go de mémoire vive et 128 Go de mémoire interne. Au dos de l'engin, on trouve non pas un, mais deux capteurs destinés aux prises de vues. De manière effective, c'est un APN IMX362, signé Sony et pourvu de la stabilisation optique, qui shoote en 12 Mpx (f/1,7), tandis

que son comparse, de 5 Mpx, est là pour apprécier la profondeur et fournir des données supplémentaires. En façade, les selfies n'ont pas droit au même dispositif, mais il sera difficile de crier au scandale avec un capteur de 16 Mpx. On notera, au passage, que ladite façade accueille aussi un lecteur d'empreintes, bien évidemment caché dans le bouton principal. En matière de connectivité, Snapdragon 820 oblige, le menu est relativement complet. Il inclut la 4G de catégorie 12/13 (jusqu'à 600 Mb/s en download et 150 Mb/s en upload), le Wi-Fi a/b/g/n/ac, le Bluetooth 4.1, l'inévitable GPS, le

NFC, ainsi qu'un second port SIM. En dépit d'un imposant accumulateur de 4 080 mAh (compatible Quick Charge 3.0 et relié à un port USB de type C), le Xplay 6 revendique une taille de guêpe, puisqu'il n'excède pas, selon le constructeur, les 5,92 mm d'épaisseur. Son prix, par contre, n'a pas suivi le même régime : il a été fixé à 4 498 yuans, soit, au cours actuel, quelque 610 €. La disponibilité, elle, est annoncée pour le 12 décembre prochain, auprès des bonnes boutiques chinoises.



Google met fin à Map Maker Tool



Le moteur de recherche internet numéro un annonce que toutes les fonctionnalités de Map Maker ont été transférées de l'application principale Google Maps vers le programme Local Guides, retirant aux utilisateurs organisés en communauté l'accès au stockage Google Drive gratuit et aux fonctionnalités bêta, et plus particulièrement la

possibilité de retoucher les données des cartographies locales Google Maps. Il est possible que cette décision soit reliée à la situation quelque peu embarrassante rencontrée par Google en 2015, après qu'un utilisateur a dessiné un robot Android urinant sur un logo d'Apple dans Google Maps. L'image a eu le temps de faire le tour de la toile avant d'être repérée et rapidement retirée par la firme de Mountain View. S'en est suivi la désactivation temporaire de l'outil en vue d'améliorer les soumissions pour modération du Map Maker. En transférant ces fonctionnalités vers le programme Local Guides, l'entreprise espère pouvoir mieux modérer les propositions d'amélioration et ainsi fournir aux utilisateurs des informations plus pertinentes.

Un robot pour enfants blesse un opérateur au salon China Hi-Tech



Un robot pour enfants s'est révolté en Chine, blessant une personne. Selon les médias, l'incident a été provoqué par l'erreur d'un opérateur. Un robot pédagogique baptisé Little Chubby (« petit poupin ») a attaqué vendredi un stand d'exposition lors du salon China Hi-Tech à Shenzhen, en Chine, un homme qui essayait de le désactiver, a été blessé et hospitalisé. Le blessé a quitté le lieu de l'accident en civière. Selon certaines informations, le robot, dont la taille et les contours rappellent ceux du célèbre R2-D2 de la saga Star Wars, a roulé sur le pied du blessé avant de le coincer. D'autres médias affirment que l'homme a été blessé par des éclats de verre. Les utilisateurs des réseaux sociaux ont déjà

qualifié cet incident de «début du soulèvement des machines» annoncé dans le célèbre film Terminator. Les organisateurs du salon expliquent l'incident par l'erreur d'un opérateur qui a appuyé sur le bouton «marche arrière» au lieu d'appuyer sur «marche avant». Il est probablement prématuré de parler d'un «soulèvement des machines». Commercialisé par la société Erobot depuis septembre 2016, le robot pédagogique Little Chubby est destiné à communiquer avec les enfants de 4 à 12 ans. Erobot a déjà vendu environ 3 000 robots au prix unitaire de 1 500 dollars (1 414,6 euros).

Des solutions douces pour passer l'hiver

L'hiver arrive et avec lui, toute une palette de petites affections dont on se passerait bien. A cause du froid, du manque de lumière et de la fatigue qui en résultent, notre organisme est souvent plus vulnérable pendant cette période. Dès les premiers symptômes, on réagit et on ne laisse pas le temps aux virus de se propager. Dès les premiers jours de froid, nous sommes souvent sujets à des petits désagréments saisonniers, éternuements, rhume, et grippe.

Il y a de nombreuses méthodes naturelles pour en venir à bout, dès les premiers symptômes, versez 1 c. à s. de vinaigre de cidre dans une tasse d'eau chaude, puis ajoutez 1 c. à c. de miel. Prenez cette boisson trois fois par jour. Lorsqu'on est enrhumé, le premier geste à avoir est un bon lavage de nez avec une

solution au sel marin. Ajoutez à cela des gouttes nasales adaptées à vos symptômes : nez bouché ou nez qui coule, selon les cas. Les problèmes de peau ne sont pas en reste en cette saison, gerçures et petites fissures de la peau, souvent causées par une déshydratation due au froid. Elles se situent généralement au niveau des mains et des lèvres, et peuvent être douloureuses. L'astuce de grand-mère : faites infuser 1 c. à c. de pétales de roses dans une demi-tasse d'eau chaude. Mélangez 1 c. à s. de cette infusion à 2 c. à s. de miel, et placez cette préparation dans un pot à conserver au réfrigérateur pendant quelques jours, avant de l'utiliser en baume à lèvres. Très fréquente en hiver également, la gastro, c'est est une inflammation infectieuse aigue de l'estomac et des intestins. Elle se traduit par des maux de ventre, des diarrhées, des vomissements et une fièvre légère : c'est le corps qui essaie d'expulser virus et bactéries indésirables. Le bon geste : pour éviter l'épidémie, lavez-vous les mains



régulièrement et essuyez-les avec une serviette en papier, hydratez-vous, surveillez les carences en vitamine D et évitez tout contact avec une personne contagieuse. Si, malgré tout, la gastro est là, hydratez-vous régulièrement, en misant sur l'infusion au thym, additionnée de miel de lavande. Les infusions de romarin ou de gingembre sont indiquées en cas de nausées. Ça y est, le rhume est

passé... Mais à force de vous moucher, votre nez est devenu rouge, irrité... Pire, il commence à peler. Le bon geste : pour éviter ce fameux nez rouge, évitez de vous mouchez dans de l'essuie-tout, qui irrite le nez et déposez quelques gouttes d'aloë vera sur votre mouchoir avant utilisation, il faut utiliser un baume réparateur pour nourrir la peau et l'aider à cicatriser.

Le thym, plante star de l'hiver

Grâce aux flavonoïdes qu'il contient, le thym est à la fois antioxydant, anti-infectieux et anti-inflammatoire. Il est particulièrement efficace contre les affections des voies respiratoires (rhume, bronchite...), soulage les troubles digestifs et les ballonnements. En tisane : versez 1 c. à c. de feuilles de thym dans une tasse d'eau bouillante et laissez infuser 10 min. Sucrez avec du miel de lavande, ou de thym. En sirop : faites infuser 3 branches de thym frais dans 25 cl d'eau bouillante pendant 15 min, puis filtrez. Ajoutez le jus d'un petit citron et 100 g de miel. Remettez sur le feu et faites réduire jusqu'à ce que le mélange prenne la consistance d'un sirop. Mettez en bouteille et conservez au frais 6 mois maximum.

Des bactéries découvertes aux Pérou pour lutter contre le cancer du cerveau

Des scientifiques du Centre de recherche médicale Johns Hopkins semblent avoir enfin élaboré un médicament capable de combattre le cancer du cerveau. De grands espoirs peuvent être placés dans le travail de l'équipe des scientifiques du Centre de recherche médicale John Hopkins (Etats-Unis). Le fonctionnement d'un nouveau médicament destiné à guérir efficacement le cancer du cerveau est décrit dans EurekAlert. Cette nouvelle panacée pénétrera le cerveau en traversant la barrière qui protège le système nerveux central des substances potentiellement dangereuses. Ce remède mystérieux a pour base une substance expérimentale, dérivée de bactéries découvertes aux Pérou il y a plus de 70 ans. Ainsi, le médicament peut réduire les dimensions des tumeurs malignes à des stades ultérieurs. Pourtant, la panacée a ses défauts : son influence sur le tube digestif humain s'est révélée trop toxique. Les scientifiques ont synthétisé différents produits dérivés du médicament, en cherchant entre eux des molécules solubles en graisse. Cette particularité permet aux substances de franchir la barrière hémato-encéphalique qui ne laisse pas passer les composés étrangers du sang dans le système nerveux. Ayant atteint le cerveau, les substances à la base du médicament retrouvent leur forme initiale.



Une expérience controversée pour réanimer les morts interdite en Inde



Les autorités indiennes ont interdit une expérience controversée visant à ranimer les victimes d'accidents mortels. Le projet scandaleux dirigé par Himanshu Bansal, chirurgien orthopédiste soutenu par la société américaine BioQuark, qui vise à ranimer des patients en état de mort clinique a été officiellement interdite par le Conseil indien de la recherche médicale

(ICMR), informe le site Science. Le 11 Novembre, l'ICMR a retiré l'expérience «ReAnima» du registre indien des essais cliniques. Le Conseil a découvert plusieurs lacunes réglementaires dans cette expérience. En effet, les organisateurs n'ont, par exemple, pas reçu l'autorisation du contrôleur général indien chargé des drogues, une exigence pour tous les essais

cliniques effectués en Inde. Étant donné que l'ICMR a radié le ReAnima, le contrôleur général indien des drogues G.N. Singh doit interdire immédiatement ce projet, selon Geeta Jotwani, directrice générale adjointe de l'ICMR à New Delhi. En mai, Himanshu Bansal, chirurgien orthopédiste à l'hôpital d'Anupam dans l'État indien de l'Uttarakhand, a annoncé ses projets pour ranimer les cerveaux de vingt personnes en état de la mort clinique, en utilisant un ensemble des techniques comprenant des injections de cellules souches menchémateuses et des peptides, ainsi que la stimulation transcrânienne par laser et la stimulation du nerf médian. Il a été démontré que ces techniques pouvaient améliorer les fonctions cognitives des patients souffrant d'une lésion cérébrale traumatique. Bioquark, une société de biotechnologie américaine basée à Philadelphie, en Pennsylvanie, avait accepté de fournir à l'essai des peptides qui, dit-on, aident à régénérer les cellules

du cerveau. Lors des entrevues avec des médias indiens, Bansal a raconté que son objectif était de faire en sorte que des patients dont les cerveaux ont été reconnus morts soient «minimalement conscients». Dans cet «état», les patients montrent des scintillements de conscience, ils sont capables par exemple de suivre les yeux des objets. Bien qu'il n'y ait que peu de preuves que les personnes en état de mort clinique puissent recouvrer une telle fonction, Bansal affirme que la littérature médicale décrit tout de même un grand nombre de cas où des personnes avaient réussi à regagner la pleine conscience à partir d'un état de conscience minimale. En commentant l'interdiction des autorités indiennes, il a déclaré, à Science que «l'ICMR n'a rien avoir avec cette expérience» et expliqué que la question incombe au contrôleur des drogues. Ira Pastor, directeur général de Bioquark, a estimé que cet incident n'arrêterait pas le développement du projet, car l'équipe pourrait relancer son expérience en dehors de l'Inde.

Le fromage, nouveau secret de longévité

Une étude publiée dans la prestigieuse revue Nature a mis en lumière les effets positifs de la spermidine sur la santé cardiaque des souris. C'est un composé que l'on retrouve dans les champignons, les céréales complètes et le fromage. L'expérience a été menée par une équipe de chercheurs européens et américains sur deux groupes de souris, le premier groupe a bu de l'eau additionnée de

spermidine, tandis que le second groupe était cantonné à l'eau plate. Résultat : le premier groupe a bénéficié d'une espérance de vie allongée, avec moins de dysfonctionnements cardiaques et une pression artérielle plus basse. Les scientifiques ont prouvé que les effets protecteurs de la spermidine étaient dus à sa capacité à activer l'autophagie : la capacité des cellules à se nettoyer et se recycler. Pour le

vérifier, les scientifiques ont soumis à un questionnaire quelque 800 habitants de la petite ville italienne de Brunico, à la frontière avec l'Autriche. Après analyse de leur alimentation, ils ont conclu qu'un apport élevé en spermidine est corrélé avec un moindre risque de la maladie cardiovasculaire, en particulier chez les hommes et avec une pression artérielle moins élevée.



Littérature

«L'Effacement», une dissection psychologique du conflit de générations signée Samir Toumi

Rigoureux, presque clinique, entre confession délirante sur la perte d'identité et critique d'une élite sociale au lien générationnel pervers, «L'Effacement», deuxième livre de Samir Toumi, se lit comme un roman sur l'effondrement psychique d'un homme écrasé par l'ombre de son père.

Trois ans après *Alger, le cri*, un récit personnel et poétique sur les liens entre un homme et sa ville, Samir Toumi emprunte une voie littéraire différente avec une fiction de 215 pages- au style froid et à la logique implacable- sur le fils d'un moudjahid qui voit disparaître, le jour de ses 44 ans, son reflet dans le miroir. Cet homme- au nom inconnu et qui parle à la première personne- vit dans une grande aisance matérielle, a un travail stable dans une entreprise publique et s'est récemment fiancé à Djaouida, une jeune fille choisie pour lui dans le même milieu social. Dans cette vie bien réglée, un événement agit sournoisement sur l'équilibre mental du narrateur: la mort, un an auparavant, de son père, le «Commandant Hacène», personnalité politique de haut rang durant la Guerre de

Libération nationale et après l'indépendance de l'Algérie, intellectuel «mondain» et homme «colérique» à la «réputation de playboy». Si le sens du «syndrome de l'effacement» comme métaphore du poids d'une génération de «bâtisseurs de l'Algérie», mythifiée au point d'«étouffer» la génération suivante est évident, la manière dont il est illustré par l'auteur, s'avère, elle, plus subtile. L'écrivain introduit, dès les premières pages du roman, le personnage du «Docteur B.», un psychiatre et psychanalyste que le narrateur consultera pour en apprendre davantage sur ces effacements. Ce choix de dérouler le récit à partir des questions du thérapeute permet à l'auteur de brosser un portrait psychologique des plus précis de son personnage, à travers son attitude, ses réactions face aux événements, mais aussi ses relations familiales et professionnelles. Au fur et à mesure des séances de thérapie et de l'aggravation des symptômes, le lecteur découvre un quadragénaire taciturne, sans amis, sans esprit d'initiative : un homme «vidé» par l'absence du père, tant sa propre existence «ne se déployait qu'en fonction de (le père) lui, qu'à partir de lui». L'évocation des liens familiaux, notamment avec le frère Fayçal décrit comme «radicalement» différent, ou encore de la proximité entre son état et celui de sa mère, murée dans la sénilité et le silence après son veuvage, introduit aussi la montée d'une violence héritée du père et exacerbée par la maladie. Ce renversement progressif du caractère du personnage atteint son apogée dans la deuxième partie



du roman, intitulée *Oran*, une sorte de parenthèse sensuelle et désinhibée après une fugue que l'écrivain décrit en balançant entre clichés, ironie et réalisme. Samir Toumi fait preuve, dans cette seconde partie, d'une grande maîtrise dans la construction de personnages secondaires, aussi exubérants les uns que les autres et inspirés par l'univers interlope des nuits oranaises. Ce changement de ton, correspondant à l'apparition d'un délire paranoïaque chez le narrateur, prépare la troisième partie intitulée «Absences» où la perte d'identité se maté-

rialise d'une manière inattendue pour le lecteur. Ces éléments confèrent à *L'Effacement*, un premier roman à la construction cohérente et au style minimaliste, une maîtrise et une sobriété qui contraste avec les élans lyriques et la subjectivité du premier ouvrage de Samir Toumi, un récit proche de l'autofiction. Quant à la comparaison entre ses deux livres, parus chez Barzakh, elle permet de mesurer l'évolution de l'auteur, venu tard à l'écriture et qui s'est effacé derrière la fiction pour mieux imprimer sa trace dans le champ littéraire algérien.

Prix «Cheikh Abdelkrim Dali» Saïd Katbabi premier lauréat

Le jury de la première édition du Prix «Cheikh Abdelkrim Dali» a consacré en haut du podium samedi soir à Alger, Saïd Katbabi, jeune chanteur de musique andalouse établi à Paris, suivi à la deuxième et troisième place par Réda Berranen et Sabah Andaloussia d'Alger. Devant le nombreux public venu assister à la cérémonie de clôture de la 1^{re} édition du Prix «Cheikh Abdelkrim Dali», accueillie à la salle Atlas (Alger), le 1^{er} et le 2^e prix ont été dotés, outre les cadeaux honorifiques, des sommes de 480.000DA et 200.000 DA respectivement, destinés au financement de leurs premiers CD. Né en 1978, Saïd Katbabi s'est initié à la musique andalouse dès l'âge de huit ans à

l'Ecole Nadi El Hilel Ettakafi de Mostaganem, avant de partir en France où il poursuit sa formation à Paris sous l'influence de son maître, Saâdeddine El Andaloussi, avec lequel il continuera de collaborer. Entré en compétition avec la Noubia Zidène, Saïd Katbabi, jeune souriant habillé en «Titi» et auparavant, soliste de plusieurs associations de musique andalouse, déclare être «honoré de ce Prix» qui lui ouvrira sûrement, a-t-il poursuivi, «d'autres perspectives». S'essayant à d'autres ambiances musicales, le lauréat, également musicien maîtrisant la kouitra, le violon et le R'beb, confie qu'il a repris, avec des orchestres fusion, des pièces d'Edith Piaf et d'autres dans le style maghrébin. Le Prix

du jury est revenu à Yazid Belouti de Koléa qui, comme Sabah Andaloussia, a été récompensé avec des cadeaux honorifiques. Salima Maadini, Salah Boukli et Dib El Ayachi, membres du jury présidé par Smaïn Hini, notant «la qualité des prestations en compétition», ont unanimement souligné «la difficulté à départager les concurrents». Parmi les recommandations formulées par le jury, la limitation de l'âge des postulants au concours à 35 ans, l'exigence de présenter deux programmes différents, distincts de ceux des autres participants et la nécessité de se présenter avec son orchestre, composé de huit musiciens jouant d'instruments traditionnels propres au genre andalou.

La première partie de la soirée, a été animée par la chanteuse andalouse Lamia Maadini qui a enchanté le public avec un programme prolifique scindé en deux volets, interprétant avec une voix pure à la tessiture large, une dizaine de pièces du patrimoine dans le mode ghrib et le genre hawzi. Intervenant après la lecture du palmarès, Brahim Hadj Kacem, ténor à la voix pleine et limpide, a embarqué l'assistance dans un voyage poétique, alignant Noubet Rasd Eddil, enchaînée à des pièces dans les genres hawzi et k'cid gherbi pour conclure avec *Ibrahim El Khalil*, célèbre chanson du Cheikh Abdelkrim Dali. A l'issue de la soirée, l'ensemble des interprètes andalous intervenant hors compéti-

tion à l'ouverture et à la clôture de l'événement sont remontés sur scène pour clore en chœur la 1^{re} édition du Prix «Cheikh Abdelkrim Dali» avec *Saha Aidkoun*, une autre pièce à succès du maître. Wahiba Dali, présidente de la Fondation «Cheikh Abdelkrim Dali», faisant part de l'intention de la fondation de donner à ce rendez-vous «un aspect international», a confié que sa deuxième édition devrait s'ouvrir aux interprètes de la chanson andalouse «du Maroc, de la Tunisie et d'Egypte». La première édition du Prix «Cheikh Abdelkrim Dali», initiée par la Fondation éponyme s'est ouverte le 16 Novembre dernier, mettant en compétition huit candidats sélectionnés sur une trentaine postulants.

14^e édition du Festival international (Constantine) Un lever de rideau dans une ambiance festive

La 14^e édition du Festival international de jazz, Dimajazz s'est ouverte samedi soir à la grande salle de spectacle Ahmed-Bey de Constantine avec «Le Celtic social club» offrant au public présent une ambiance celtique festive. Dès les premières percussions de Manu Masko et les notes de banjos et D'uilleann pipes (cornemuse irlandaise) de ce collectif de musiciens venus de France et d'Ecosse, la salle, déjà bien chauffée, s'est vite «embrasée» lorsque résonna la voix puissante de Jimmie O'neil, connu notamment pour être le chanteur du groupe de rock écossais The Silencers. Une heure durant, les sept musiciens du Celtic social club ont

magistralement associé guitare, basse et batterie à d'autres instruments traditionnels propres à la musique celtique pour créer une synthèse énergétique et jubilatoire entre tradition, rock, reggae et country offrant un sacré lifting aux mélodies celtes anciennes piochées en Bretagne (France), en Irlande et en Ecosse. Glissant d'une sonorité à une autre, de country au reggae, les morceaux interprétés par les sept musiciens, tirés de leur premier album éponyme comme *When you need someone*, *My blessed boy* ou encore *Christmas*, ont été ponctués par des tonnerres d'applaudissements. Habitué des fusions en tout genre et à avoir

des «guests» de choix en concert, le Celtic social club a partagé la scène, l'espace d'une chanson, avec la derbouka de Mustapha Amir avant d'être rejoint, un peu plus tard, par les bendirs d'une troupe locale. Les musiciens qui battaient la mesure à tour de rôle, et parfois en même temps, ont rivalisé pour donner plus d'âme et de vibration à leur prestation devant un public littéralement en transe. Dans une allocution d'ouverture, le commissaire du Festival international Dimajazz, Zouheir Bouzid, a souligné l'importance de cette quatorzième édition marquant, a-t-il soutenu, «l'aboutissement du rêve d'une bande d'amis partis en 2003 à

l'aventure en organisant un festival de jazz dans une ville où rien ne laissait présager un tel succès et personne ne pouvait prédire qu'un jour une salle comme celle d'Achmed-Bey (3000 places) affichera complet dans un spectacle de jazz». La soirée d'ouverture a également été marquée par l'hommage rendu à Aziz Djemame et Adel Merrouche, membres fondateurs du Festival international Dimajazz, disparus à la fleur de l'âge. Dimajazz se poursuivra jusqu'au 24 Novembre courant avec notamment à l'affiche Marta High, Salif Keita, Djamel Sabri, Cairo Jazz Station et Nojazz.

M. El Hadi

Sahara Occidental

Le Maroc «cache la réalité du déni des droits des Sahraouis à l'autodétermination», selon (War On Want)

L'ONG britannique War On Want, qui milite pour les droits de l'homme, a déclaré que le Maroc, puissance occupante du Sahara occidental, «cache la réalité du déni des droits des Sahraouis à l'autodétermination». «Les autorités marocaines cachent la réalité de l'occupation et de la répression», a déclaré Hamza Hamouchene, le responsable principal des programmes de War On Want pour la région de l'Afrique du Nord et de l'Asie de l'Ouest, dans un entretien au quotidien américain Democracy Now.

Hamouchene, a participé à des événements à Marrakech (Maroc) en solidarité avec le peuple sahraoui, a été empêché par les autorités marocaines d'entrer à Laâyoune occupée. Le militant a été informé par la suite que «des instructions spécifiques ont été données en haut-lieu» pour l'empêcher d'y accéder. Il a été ensuite conduit de force vers Agadir et soumis plusieurs fois à un contrôle de police pendant ce trajet par taxi. «Cet épisode n'est qu'un exemple de la façon, dont la monarchie du Maroc, le Makhzen, le roi et le groupe qui l'entoure cachent l'occupation du Sahara Occidental aux personnalités internationales participant à la COP», a-t-il expliqué au quotidien américain. La COP22, qui a pris le vendredi en fin de journée à Marrakech, «a constitué l'occasion pour les autorités marocaines pour dissimuler leurs crimes, leur répression et leur autoritarisme», a-t-il dit. Alors, qu'il «se présente comme le champion des énergies renouvelables», le Maroc est en train» de commettre des crimes environnementaux «à travers» des politiques industrielles qui ont eu un impact négatif sur l'environnement», a souligné Hamouchene. Le militant de cette ONG a souligné que les Sahraouis sont aujourd'hui affectés par «l'injustice environnementale et par les politiques néolibérales de la monarchie du Maroc», rappelant à ce titre le dernier rapport de l'observatoire des ressources naturelles du Sahara Occidental qui a révélé comment l'énergie verte produite par le Maroc dans les territoires occupés est utilisée dans le pillage des minerais sahraouis. En décrivant le soutien diplomatique apporté par certains pays comme la France à l'occupant marocain, le responsable War On Want a estimé qu'il était essentiel d'exercer des pressions sur les bailleurs de fonds et les multinationales responsables de ce pillage pour arrêter l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara Occidental.

Le Président de la République et commandant suprême des forces armées entame une visite au secteur Sud de l'Armée sahraouie

Le Président de la République et chef suprême des forces de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS), Brahim Ghali

a entamé vendredi une visite de travail et d'inspection au secteur Sud de l'Armée sahraouie, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «La visite s'inscrit dans le cadre de la tournée du Président de la République aux régions de l'ALPS conformément au plan d'alerte adopté par l'état-major général de l'armée sahraoui et voir de près l'exécution du programme d'action du ministère de la défense concernant le développement des forces sahraouies et la promotion des capacités des forces de l'ALPS avec leurs dispositions pour faire face à toutes les éventualités», a indiqué le communiqué. Durant sa tournée dans les régions du secteur Sud, le commandant suprême des forces armées examinera avec les chefs de ces régions et l'état-major la disponibilité de l'armée sahraouie, notamment après les violations marocaines à la région d'El Guerarat (Sud du Sahara-occidental)

«Le nouveau procès des prisonniers politiques sahraouis de (Gdeim Izik) aura lieu le 26 décembre prochain

Devant un tribunal civil à Rabat», a-t-on appris samedi auprès de l'épouse du prisonnier politique sahraoui Naâma Asfari, Claude Mangin Asfari. Claude Mangin Asfari, qui prend part à la 41^e conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco 2016) représentant l'association française amie avec le peuple sahraoui (le comité de respect des libertés au Sahara occidental), qui se tient dans la ville espagnole de Vilanova (Barcelone), a indiqué «qu'elle venait d'apprendre que le nouveau procès des prisonniers politiques sahraouis est prévu le 26 décembre prochain à Rabat devant un tribunal civil». L'épouse du prisonnier Naâma Asfari qui a été refoulée du territoire marocain le 19 octobre dernier, a indiqué qu'elle avait engagé une action auprès du ministère français des Affaires étrangères pour dire que «son droit de visite à son mari était désormais impossible d'assurer». Dans ce cadre, «j'ai écrit plusieurs lettres au ministre français des Affaires étrangères et j'ai obtenu un rendez-vous pour le 22 Novembre 2016 avec le cabinet du ministère français des Affaires étrangères pour lui présenter la situation et pour dire

aussi que mon droit de visite soit réinstauré», a-t-elle précisé. Claude Mangin a souligné, par ailleurs que les conditions d'incarcération des prisonniers politiques sahraouis sont devenues «plus difficiles car on les a changé de prison et ils sont de plus en plus isolés». Auparavant, a-t-elle expliqué, «les prisonniers avaient le droit de voir leurs familles tous les jours, alors qu'actuellement, ils ont droit à une fois par semaine». Les prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik, ont été condamnés illégalement en février 2013, par un tribunal militaire marocain à des peines allant de 20 ans à la perpétuité. Après avoir observé une longue grève de la faim en avril 2016, la Cour de cassation de Rabat avait finalement décrété le 27 juillet dernier que le verdict était cassé et que les prisonniers allaient passer devant un tribunal civil de la Cour d'appel de Rabat.

La 41^e Eucoco appelle le nouveau SG de l'ONU à conduire sans délai à son terme la décolonisation du Sahara occidental

Les participants à la 41^{ème} édition de la conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2016) ont appelé samedi à la fin des travaux de cet

événement international, le nouveau secrétaire général des nations unies, Antonio Guterres, «à conduire sans délai à son terme la décolonisation du Sahara occidental». Dans leur déclaration finale, les participants ont demandé au nouveau SG de l'ONU, «de permettre au peuple sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination» et à mettre ainsi fin, «à l'occupation marocaine, à la répression, aux emprisonnements et au pillage des ressources naturelles». «Nous appelons à l'occasion de cette Eucoco 2016, à mettre fin à la passivité du conseil de sécurité face aux agissements du Maroc qui agit en toute impunité», ont souligné les participants avant d'exiger «le retour complet de la composante civile de la MINURSO et son rétablissement dans ses fonctions». En outre, ils ont salué la résistance des populations civiles sahraouies qui affrontent courageusement la répression, toujours plus violente de l'occupant marocain et rappellent «l'urgence d'étendre le mandat de la MINURSO à la protection des droits de l'homme au Sahara occidental». Par ailleurs, les participants à (l'EUCOCO 2016) rappellent aux Nations unies à l'occasion de la COP22 au Maroc, «qu'une occupation verte reste une occupation». L'EUCOCO ajoute le document final, félicite l'Union Africaine pour sa contribution essentielle à la résolution du conflit du Sahara occidental et dénonce les tentatives

inacceptables du Maroc qui par son projet d'intégration à l'Union Africaine veut tout simplement «parasiter cette organisation continentale sans en respecter les critères internes contenus dans la charte et l'acte constitutif de l'Union Africaine». La conférence de Vilanova se réjouit enfin des travaux réalisés au cours de cette 41^e EUCOCO et donne rendez-vous à tous les mouvements de solidarité et de soutien au peuple sahraoui à travers le monde, la prochaine année à Paris. Cette nouvelle édition de l'EUCOCO à laquelle ont pris part plus de 300 personnes, représentants des associations amies avec le peuple sahraoui, parlementaires de divers pays de l'Afrique et de l'Europe, représentants des partis politiques espagnols a permis, entre autres de rendre hommage au défunt président Mohamed Abdelaziz, décédé le 31 mai 2016 et de souligner ses qualités, son humanisme et sa détermination de voir aboutir le processus d'autodétermination. Cette conférence internationale a également constitué l'occasion d'adresser un vibrant message de soutien au nouveau président de la RASD et secrétaire général du Polisario, Brahim Ghali, qui a été visé par des manœuvres judiciaires instrumentalisées par la propagande marocaine. Ce geste, a-t-on indiqué, s'inscrit dans la lignée des actes de répression adoptés par toutes les puissances coloniales à l'encontre des grands leaders des mouvements de libération.



Ph : Slimane Lotfi ©

Turquie L'Otan ne peut pas accorder l'asile à des «soldats terroristes»

L'Otan ne peut pas accorder l'asile à des «soldats terroristes», a déclaré le président turc Recep Tayyip Erdogan, après les demandes d'asile déposées par plusieurs officiers turcs employés dans la structure de commandement de l'Otan dans les pays où ils travaillent. «L'Otan ne peut pas imaginer d'accepter ces demandes d'asile. Ceux dont on parle sont accusés de terrorisme», a déclaré le président turc, des propos rapportés dimanche par le journal Milliyet.

«Comment un terroriste, un soldat terroriste, qui a participé à la préparation d'un coup d'Etat, pourrait-il être employé par l'Otan?», a poursuivi Erdogan, sans donner de précision sur le nombre de personnes concernées, mais précisant que son gouvernement avait demandé leur extradition. Vendredi, le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg avait confirmé ces demandes d'asile faites par «des officiers turcs employés dans la structure de commandement de l'Otan», c'est à chaque pays membre de l'Otan concerné de «décider ou non d'accorder l'asile» à ces candidats. Stoltenberg devait se rendre dimanche à Istanbul pour sa deuxième visite en Turquie, depuis le coup d'Etat avorté en juillet. Il s'exprimera lundi devant l'assemblée parlementaire de l'Otan, structure de concertation entre parlementaires des pays alliés. Il doit également rencontrer Erdogan aujourd'hui.

Birmanie Deux explosions dans un supermarché de Rangoon

Deux explosions ont été enregistrées dimanche dans un supermarché de Rangoon, en Birmanie, ont rapporté des médias, citant les autorités locales. La première explosion est survenue vers 17h30 heure locale (11h GMT) au comptoir des équipements sportifs et la seconde dans l'aire de restauration une demi-heure plus tard dans le supermarché CAPITAL, selon la police locale, citée par l'agence Chine nouvelle. Il s'agit probablement de bombes artisanales. Aucune victime n'a été signalée jusqu'ici, selon la même source.

Inde

Près d'une centaine de morts dans un déraillement de train

Au moins 96 personnes ont péri suite au déraillement d'un train dans la nuit de samedi à dimanche, dans le Nord de l'Inde, selon un nouveau bilan de la police.

L'express Patna-Indore est sorti des rails à proximité de la ville de Kanpur, dans l'Etat de l'Uttar Pradesh (Nord), vers 03h00 du matin dimanche (samedi 21h30 GMT), alors que la plupart des passagers dormaient.

«Le bilan des victimes a malheureusement grimpé et s'établit désormais à 96 morts», a déclaré Daljit Singh Chawdhary, un responsable de la police d'Uttar Pradesh, indiquant que 150 personnes étaient blessées. Un précédent bilan faisait état d'une soixantaine de morts au moins et de plus de 150 blessés. Les opérations de secours pour retrouver des survivants, ou des corps, dans la carcasse du train étaient toujours en cours au milieu de la journée. Les chaînes de télévision montraient des images d'un convoi



incliné sur le côté, certains wagons à la tête froissée comme du papier. Tous les hôpitaux de la région ont été placés en alerte. Quelque 30 ambulances ont été déployées pour transporter les blessés. «Le gouvernement enquêtera sur les causes du déraillement et prendra

des mesures strictes contre les personnes qui en sont responsables», a promis le ministre des chemins de fer Suresh Prabhu dans un tweet. Le Premier ministre indien, le nationaliste hindou Narendra Modi, a exprimé sur Twitter son «indicible chagrin» face à cette tragédie.

Syrie

Le gouvernement rejette une idée de l'ONU sur une administration autonome des rebelles à Alep

Le gouvernement syrien a rejeté une idée de l'émissaire de l'ONU liée à une «administration autonome» des rebelles dans la métropole d'Alep, a annoncé hier, le ministre des Affaires étrangères syrien Walid Mouallem. Le ministre s'est exprimé peu après avoir rencontré l'envoyé de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, en visite ce dimanche à Damas pour discuter d'un plan visant à faire cesser les violences dans la deuxième ville du pays. Mistura «a parlé d'une administration autonome» à Alep-Est, a indiqué Mouallem lors d'une conférence de presse. «On lui a dit qu'on rejetait complètement cette (idée)», a-t-il poursuivi, se demandant comment «est-il possible que l'ONU vienne récompenser les terroristes». Dans un entretien publié en début de semaine par le quotidien britannique The Guardian, Mistura avait suggéré que le gouvernement syrien reconnaisse l'administration établie de facto par les insurgés dans les quartiers de l'Est de la deuxième ville du pays, qui échappent au contrôle du gouvernement depuis 2012. En contrepartie, les centaines d'éléments du groupe terroriste Fateh al-Cham (ex-branche syrienne d'Al-Qaïda) devaient quitter ce secteur où vivent plus de 250 000 civils. «Nous lui

avons dit que nous étions d'accord sur la nécessité que les terroristes sortent de l'Est d'Alep (...), mais qu'il n'était pas possible que 275 000 de nos citoyens (...) restent otages de 5000 à 7000 hommes armés» a encore dit le chef de la diplomatie syrienne. «Aucun gouvernement au monde n'accepterait cela», a-t-il martelé. «Le plus tôt ils (les rebelles) quitteraient (Alep) -et nous leur garantissons qu'ils choisissent leur destination-, le plus tôt ils épargneront de la souffrance aux habitants», a ajouté le ministre. «Il faut que les institutions de l'Etat reviennent à Alep-Est», a aussi indiqué Mouallem. Il a précisé, que Mistura n'avait pas évoqué durant la réunion de date pour la reprise du dialogue inter-syrien. Cette année, trois sessions de dialogue sous l'égide de l'ONU pour mettre fin à cinq ans de guerre ayant fait plus de 300 000 morts ont échoué. L'ONU s'était déclarée samedi «extrêmement attristées et horrifiées par la récente escalade des violences dans plusieurs régions de la Syrie», notamment à Alep-Est. Au moins sept enfants ont été tués dimanche dans des tirs rebelles sur les quartiers contrôlés par le gouvernement syrien à Alep-Ouest. L'attaque intervient au moment où les quartiers rebelles de l'Est de

la deuxième ville de la Syrie sont soumis à d'intenses bombardements de l'armée syrienne appuyés par des frappes russes. Ancienne capitale économique de la Syrie, Alep est le principal front du conflit syrien, qui a fait plus de 300 000 morts depuis 2011.

7 enfants tués dans des tirs rebelles à Alep

Au moins sept enfants ont été tués dimanche dans des tirs rebelles sur une école à Alep, dans le Nord de la Syrie, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme. Les rebelles ont ciblé une école située dans le quartier d'al-Furqan, dans l'Ouest d'Alep, partie contrôlée par le gouvernement, selon le groupe de surveillance. L'agence de presse officielle syrienne SANA a également rapporté l'attaque, précisant que 20 autres enfants avaient été blessés. Selon les informations de SANA, tous les blessés se trouvent dans un état critique. Cette attaque est la dernière d'une série de bombardements menés par les rebelles contre la partie contrôlée par le gouvernement dans la ville d'Alep.

Mali

Début de vote pour élire les futurs dirigeants de communes

Les électeurs maliens ont commencé à voter hier matin, lors des élections communales pour choisir parmi 4122 candidats les futurs dirigeants de 703 communes du Mali. «Le scrutin a démarré à 8 h dans la majeure partie des localités malgré quelques difficultés relevées», a indiqué dans une première déclaration le Consortium des Organisations de la société civile pour l'Observation du processus électoral par rapport aux communales.

«Le constat global est que 93% des bureaux de vote couverts par les équipes du Consortium ont démarré leurs activités à 8 heures. Dans l'ensemble des bureaux, les électeurs sont sortis très tôt pour exercer leur devoir civique», indique le Consortium dans la même déclaration rapportée par le site Malijet. Mis à part la commune de Douékiri, le cercle de Goundam, où le

matériel électoral a été détruit, «il n'a pas été enregistré d'incidents majeurs dans les autres localités», note le Consortium, qui est constituée de 750 observateurs, 41 superviseurs, ainsi que de 9 coordinateurs et 20 gestionnaires de base de données afin d'assurer la gestion et le traitement des informations au niveau du quartier général du Consortium.

Le déploiement des observateurs a été opéré dans toutes les Régions et le District de Bamako à l'exception de Kidal, Ménaka et Taoudéni et de certaines localités des autres régions, selon la même source, indiquant que les forces de l'ordre sont déployées au niveau des centres et des bureaux de vote dans toutes les localités couvertes. Il est à rappeler que les partis politiques ont déposé 2 581 listes de candidatures. Il y a d'autre part 1 416 listes au

compte des regroupements des partis politiques et 16 listes de candidats indépendants. Il s'agit des premières élections municipales depuis l'arrivée du président Ibrahim Boubacar Keita au pouvoir en 2013. Depuis 2014, ces élections municipales ont été reportées plusieurs fois pour raisons de sécurité. De ce fait, ces élections n'auront pas lieu dans 15 des 703 communes que compte le Mali, situées principalement dans le Nord et le Centre du pays, à savoir, les régions de Kidal et Tessalit (Nord-Est), selon l'Administration territoriale.

A Kidal, il n'y a eu que deux listes enregistrées, selon les médias maliens. Pour rassurer la population, le gouvernement a indiqué, avoir mis en place une cellule de coordination pour la sécurisation du vote, en collaboration, notamment avec la Minusma (Mission de l'ONU).

Libye

Au moins 21 morts dans des heurts tribaux à Sebha

Au moins 21 personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées en quatre jours de combats entre deux tribus rivales dans la ville de Sebha, dans le Sud de la Libye, a rapporté la presse ce dimanche, citant une source médicale. Les affrontements opposent la tribu des Awled Souleiman à celle des Guedadfa à laquelle appartenait l'ancien dirigeant déchu Maâmmar Kadhafi. Le bilan de 21 morts et d'une centaine de blessés concerne seulement les membres de la tribu Awled Souleiman, a indiqué un des responsables du Centre médical de Sebha, Nasser al Jehimi, cité par l'AFP. Les raisons du conflit demeurent floues, mais selon des médias libyens et les réseaux sociaux, les heurts ont éclaté jeudi après qu'un singe appartenant à un membre d'une des deux tribus aurait agressé une écolière dont la famille est issue du camp rival. Salah Badr, membre du Conseil municipal de la ville a précisé que des tensions opposaient les deux tribus depuis des années. «Un incident mineur a été l'étincelle qui a mis le feu» à toute la ville, a-t-il dit, sans autre précision. Le Centre médical de Sebha a rappelé en «renfort» tout son personnel et a affirmé sa «neutralité par rapport aux deux camps rivaux».

Allemagne

Merkel candidate à un quatrième mandat de chancelière

Angela Merkel a fait part ce dimanche à son parti conservateur (CDU) de son intention de briguer un quatrième mandat de chancelière lors des élections législatives allemandes de 2017, ont rapporté des médias citant des sources proches du parti. Mme Merkel, 62 ans, a indiqué aux autres dirigeants du mouvement réunis à Berlin qu'elle ambitionnait à la fois d'être réélue à la présidence de la CDU lors d'un congrès en décembre, puis de se porter candidate à nouveau pour la chancellerie lors des législatives, selon des médias. Plusieurs autres médias en Allemagne, notamment le quotidien *Bild* et l'agence de presse DPA, ont aussi fait état d'une telle annonce lors de la réunion. Mme Merkel est au pouvoir depuis 2005 en Allemagne. Ses partisans voient en elle un gage de stabilité et le dernier défenseur de poids des valeurs démocratiques de l'Occident face à la montée des populismes.

Chine

Alerte jaune contre un front froid

Le Centre météorologique national (CMN) de Chine a déclenché hier une alerte jaune contre un front froid qui devrait balayer le Centre et l'Est du pays à partir de ce dimanche, ont rapporté des médias locaux. Selon le CMN, cité par l'agence Chine nouvelle, de dimanche à jeudi, les températures dans la plupart des régions du Centre et de l'Est de la Chine devraient chuter de 10° à 6° Celsius, et les chutes de températures seront accompagnées de vents violents, de pluie et de neige. Dans certaines parties des provinces du Henan, de l'Anhui, du Hubei et du Hunan, les températures connaîtront des baisses allant jusqu'à 16° Celsius, selon la même source. Le public est averti contre d'éventuelles perturbations des transports en raison du mauvais temps. La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

Corée du Sud

Les Sud-Coréens exigent la démission de leur présidente soupçonnée de «collusion» dans une affaire de corruption

La présidente sud-coréenne, Park Geun-Hye, accusée d'avoir joué un «rôle considérable» dans un scandale de corruption à l'origine d'importantes manifestations pour exiger sa démission, est désormais soupçonnée par le parquet de «collusion».

«**S**ur la foi des indices rassemblés à ce stade, nous (...) estimons que la présidente a joué un rôle considérable de collaboration dans les nombreux chefs d'accusation impliquant les (trois) personnes», avait annoncé le chef des enquêteurs Lee Young-Ryeol, en référence à l'amie et à deux ex-conseillers de la présidente. En dépit des ses excuses publiques, la position de la présidente sud-coréenne Park Geun-Hye est devenue, à un an de la fin de son mandat, un peu plus précaire. Malmenée depuis de longues semaines par une enquête centrée sur une de ses vieilles amies, Choi Soon-Sil, confidente de l'ombre arrêtée début Novembre, la Présidente Park risque la destitution. Cette amie, Mme Choi, 60 ans, est accusée d'avoir usé de «son influence» sur Mme Park pour contraindre des groupes industriels à verser des fonds à des fondations douteuses, sommes qu'elle est accusée d'avoir en fait détourné à des fins personnelles. Elle, qui n'avait aucun poste officiel dans l'administration sud-coréenne, a été arrêtée début Novembre, quelques jours avant deux conseillers de la présidente, Ahn Jong-beom et Jeong Ho-Seong. Ils ont été formellement inculpés pour abus de pouvoir et extorsion. Quant à Jeong Ho-Seong, il est poursuivi pour avoir donné à Mme Choi des documents «classifiés». Dimanche, M. Lee s'est engagé à poursuivre l'enquête sur la présidente qui initialement n'était considérée que comme témoin, elle est vue par les enquêteurs comme suspecte. «Désormais, elle serait considérée comme un suspect», a déclaré aux journalistes le magistrat Roh Seung-Kwon en citant l'article de loi réprimant la collusion. Jung Yoon-Kuk, un porte-parole de la présidente, cité par les médias, n'a pas caché sa colère face à des déclarations du parquet qu'il a qualifiées d'«attaques politiques injustes» fondées sur «l'imagination



et les conjectures». Ces déclarations donneront des arguments à ceux qui militent pour le lancement d'une procédure de destitution de la présidente.

Prudence de l'opposition

Le parti démocratique, principale formation de l'opposition, s'est pour l'instant refusé à demander la destitution de la présidente, craignant un retour de flamme lors de la présidentielle de 2017. Mais 74% des Sud-Coréens sont favorables à la destitution de Mme Park, selon un récent sondage. Et, 30 parlementaires membres du parti même de la présidente l'ont également demandée. Selon la Constitution sud-coréenne, un chef de l'Etat en exercice ne peut pas faire l'objet de poursuites pénales, sauf pour insurrection ou trahison. La présidente a cependant pris un avocat pour entrer en contact avec les enquêteurs afin d'étudier la faisabilité d'une audition, ce qui serait une première pour un chef d'Etat sud-coréen. Cette affaire a entraîné les plus importantes manifestations en Corée du Sud depuis 1980 pour exiger la démission de Mme Park. En effet, des dizaines de milliers de personnes ont encore défilé samedi à Séoul, pour la quatrième semaine consécutive pour demander la démission de la Présidente Park Geun-Hye. Les manifestants étaient 450 000, selon les organisateurs, à défiler en scandant «Park Geun-Hye démission!», tandis que la police parlait de 155 000. Les organisateurs disent avoir vu samedi leurs rangs gonflés par des jeunes lycéens qui

sont passés en début de semaine le très compétitif examen d'entrée à l'université.

Les groupes industriels concernés par l'affaire

Plus de 50 groupes, parmi lesquels les géants Samsung et Hyundai, ont été contraints de verser au total 77,4 milliards de won (61,8 millions d'euros) aux deux fondations créées par Mme Choi. M. Lee a indiqué que ces entreprises avaient accepté de payer par peur de représailles qui auraient pu prendre la forme de contrôles fiscaux plus poussés ou de difficultés à obtenir de l'administration certains sésames requis pour leurs affaires. Mais Mme Choi a également fait «pression» sur certains groupes comme Hyundai ou le sidérurgiste Posco pour qu'ils accordent des contrats à des entreprises qui lui étaient liées, a expliqué M. Lee. Jeong Ho-Seong est de son côté soupçonné d'avoir transmis à Mme Choi «180 documents confidentiels» concernant, notamment la politique étrangère ou encore des nominations de hauts fonctionnaires ou de membres du gouvernement, selon le parquet. Mme Choi, surnommée «Raspoutine» par les médias, jouissait, notamment d'une influence importante dans le domaine sportif, qu'il s'agisse de la nomination de responsables ou même de la préparation des Jeux d'hiver de 2018. Vice-ministre des Sports jusqu'au mois dernier, Kim Chong est ainsi soupçonné d'avoir aidé les fondations de cette éminence grise à obtenir de juteux contrats publics.

Brésil

Vaste opération après le crash d'un hélicoptère de la police près d'une favela

Une vaste opération policière était en cours hier à Cidade de Deus, dans la zone ouest de Rio, au lendemain de la mort de quatre policiers dans le crash de leur hélicoptère qui survolait cette favela en soutien à des actions des forces de sécurité, ont rapporté des médias. «La fin de l'opération policière, appuyée par un blindé, n'est pas encore déterminée», a déclaré le secrétaire à la sécurité de l'Etat de Rio, Roberto Sa, cité par le site d'information G1. «Au moins deux personnes ont déjà été arrêtées et une autre blessée. De la drogue et des armes ont été saisies», selon la police. «Le crash s'est produit samedi soir quand la police,

appuyée par des hélicoptères, est intervenue en fin de journée après que les narco-trafiquants eurent coupé l'une des avenues et mis feu à des poubelles et des pneus», selon des sources policières. Une enquête doit dire si l'hélicoptère a été touché par des tirs ou s'il a subi une panne, mais le secrétaire à la sécurité a souligné que l'appareil «qui n'était pas blindé» était en «bonnes conditions» de fonctionnement, selon G1. Rio de Janeiro est confrontée à une criminalité très élevée, alimentée par des gangs de narcotrafiquants lourdement armés, mais aussi par des milices paramilitaires. «Les services de renseignements font état d'une dispute de territoire entre la

milice de la favela Gardenia et les trafiquants de la favela Cidade de Deus, on enquête là-dessus», a souligné Roberto Sa. Le gouvernement local a investi depuis 2008 plusieurs favelas qui étaient aux mains des trafiquants de drogue depuis 30 ans : une quarantaine d'unités de police de proximité (UPP) ont été installées dans 264 favelas, où vivent plus d'un million et demi de personnes, pour les pacifier en vue du Mondial de foot 2014 et des jeux Olympiques d'août 2016. Près de 10 000 policiers ont été déployés dans ces territoires. Mais les narcotrafiquants et les milices cherchent à reprendre le contrôle de certaines de ces favelas.

Les primaires en France

Les lendemains d'incertitudes et d'inquiétudes

Les sept candidats à la primaire de la droite ont voté ce dimanche pour le premier tour du scrutin. A la mi-journée, la participation s'élevait à plus de 3 millions de votants,...

Par Ahsene Saaid

Selon le président de la commission d'organisation de la primaire, plus de 3 millions de votants se sont déplacés hier aux urnes. Les électeurs de droite et du centre sont appelés aux urnes dimanche pour désigner les deux finalistes de la primaire à droite. Omniprésents lors de la campagne, les sondages sur le vote sont à manier avec une extrême précaution.

A la veille du premier tour de la primaire de la droite, François Fillon apparaît comme le nouveau favori des sondages. Une revanche pour l'ancien Premier ministre.

Le 27 novembre, les électeurs de la droite et du centre seront appelés aux urnes pour le deuxième tour. En effet les électeurs de la droite et du centre, appelés pour la première fois en France à choisir leur candidat à la présidentielle, ont commencé hier à se rendre dans les quelques 10 000 bureaux de vote pour un premier tour. L'ex-président Nicolas Sarkozy et les deux anciens Premiers ministres Alain Juppé et François Fillon semblent avoir des chances équivalentes d'accéder au second tour de cette primaire, dimanche prochain, mais seules deux places sont en jeu. Le duel annoncé depuis des mois par les instituts de sondage entre Alain Juppé, qui surveillait le classement depuis deux ans, et Nicolas Sarkozy, revenu à la tête de l'ex-UMP pour préparer la revanche de 2012, s'est mué en tiercé dans la dernière ligne droite avec la soudaine embellie de **François Fillon. L'ordre d'arrivée du trio, face à quatre "outsiders" relégués à l'arrière-plan** (Bruno Le Maire, Nathalie Kosciusko-Morizet, Jean-François Copé et Jean-Frédéric Poisson), reste une inconnue tant les chiffres des intentions de vote se sont resserrés dans les ultimes jours de la campagne. Selon la dernière étude d'Ipsos-Sopra Steria pour Le Monde, publiée vendredi soir, François Fillon dépasse pour la première fois ses deux rivaux, avec 30% des intentions de vote, contre 29% à Alain Juppé et Nicolas Sarkozy. Le caractère inédit de l'exercice, un "objet électoral non identifié" **de l'avis des sondeurs, laisse tous les scénarios ouverts et il faudra attendre les résultats, donnés en théorie dimanche soir par les organisateurs, pour savoir lequel des trois favoris devra faire une croix sur ses ambitions.**

Le corps électoral demeure la première incertitude du scrutin, qui se déroule de 08h 19h dans 10 228 bureaux, mais s'est tenu samedi en Guyane, en Guadeloupe ou en Martinique.

Seul indice pour l'heure : 56 531 expatriés se sont inscrits pour le vote par voie électronique, contre 7 000 pour la primaire socialiste de 2011 où 2,6 millions d'électeurs s'étaient déplacés au premier tour et 2,8 millions au second.

LE VAINQUEUR POTENTIEL

L'issue du premier tour dépendra du degré de mobilisation de chaque camp, le pari d'Alain Juppé, qui s'est positionné sur le créneau du rassemblement, des "déçus du hollandisme" à ceux du Front national, en passant par les centristes de l'UDI, paraît le plus risqué. Nicolas Sarkozy, candidat autoproclamé de "la majorité silencieuse", a quant à lui appliqué sans relâche la stratégie du clivage, galvanisant sa base militante et tablant sur une anticipation mesurée, de l'ordre de plus 2,5 millions d'électeurs. François Fillon, qui se revendique d'une ligne radicale, aura creusé son sillon dès 2013, suscitant un intérêt au fil d'un tour de France loin des médias où il aura inlassablement défendu son "programme de rupture", stagnant autour de 10% d'intentions de vote. désigner leur candidat en vue de la présidentielle.

La droite a longtemps hésité avant d'organiser une primaire pour départager ses candidats à l'investiture présidentielle. Le succès de la primaire de gauche en 2011 l'intéressait, mais les cultures des deux blocs qui structurent la vie politique française sont tellement différentes qu'elle hésitait à franchir le pas : la gauche a une vieille tradition de débats permanents alors que **la droite est plutôt marquée par le bonapartisme. Le chef décide, les troupes suivent.**

Le fiasco de l'élection du président de l'UMP, en novembre 2012, poussera les récalcitrants à franchir le pas. **Le principe d'une primaire est inscrit dans les statuts de l'UMP en juin 2013 sous la présidence Copé, les règles précises sont édictées en avril 2015 sous la présidence Sarkozy, après que le parti a changé de nom**

et est devenu les Républicains.

La veille des élections primaires, personne ne se plaint de s'être lancé dans l'aventure. Pas même Nicolas Sarkozy, qui était plus que réservé sur l'utilité d'une primaire, avant de reprendre les rênes du parti, fin 2014. Tous les voyants sont au vert : **LR, qui organise le scrutin de concert avec le Parti chrétien-démocrate et le Centre national des indépendants (CNI)** a réussi à mettre à la disposition plus de 10 000 bureaux de vote. Compte tenu du nombre de bureaux de vote supérieur et des audiences TV encore meilleures, la droite vise beaucoup plus haut ce dimanche. Certains sondeurs ont établi des prévisions allant jusqu'à 3,9 millions de participants. Ce serait un succès énorme !

«Il y aura des fraudes»

Reste une inquiétude : les fraudes éventuelles. Alain Juppé a déjà alerté la Haute autorité des élections et François Fillon a mis en place des formations pour leurs militants, afin qu'ils ne laissent jamais un bureau de vote sans surveillance, qu'ils soient présents le matin à l'ouverture, ou qu'ils veillent à ce que les bulletins déjà dépouillés ne soient pas «écorchés», ce qui les rendrait nuls.

COMMENT PEUT-ON PARTICIPER AU VOTE ?

Si vous êtes inscrits sur les listes électorales, que vous partagez les *«valeurs républicaines de la droite et du centre»* et que **vous acceptez de vous acquitter d'une somme de deux euros**, vous pourrez voter au premier tour de **la primaire à droite**, dimanche 20 Novembre dans plus de 10 000 bureaux de vote qui sont répartis sur le territoire français pour accueillir les électeurs qui souhaitent participer à ce scrutin. Ces bureaux de vote étaient ouverts dimanche au niveau des mairies, des écoles, des salles municipales ou encore dans les foyers ruraux. Si la primaire est ouverte à tous, chaque électeur est néanmoins rattaché à un bureau de vote spécifique en fonction de son adresse d'inscription sur les listes électorales.

QUELLES SONT LES CHANCES DE CHAQUE CANDIDAT ?

Les derniers pronostics de la primaire de la droite pour l'élection de son candidat à la

présidentielle de mai 2017, le duel Alain Juppé-Nicolas Sarkozy, donnés tous deux favoris pour le deuxième tour, **semble bousculer par l'ancien Premier ministre François Fillon** qui, non seulement gagne en notoriété, mais bouscule cette hiérarchie pour dire à ses électeurs qu'ils peuvent compter sur lui.

Devant l'ancien chef de l'Etat mettant en avant son «expérience», son «autorité» et son «énergie» et l'ancien Premier ministre, maire de Bordeaux, incitant à venir «voter en masse», François Fillon, qui a été le Premier ministre de Sarkozy, se dresse comme une alternative sérieuse, selon de nombreux observateurs, maîtrisant les dossiers, tant sur le plan interne qu'externe. Par ailleurs, si le débat télévisé de jeudi dernier n'a rien apporté de nouveau aux Français, il a permis aux vieux routiers de la politique, Sarkozy et Juppé, de confirmer leur pertinences et intransigeances face aux dossiers d'actualités tels que la lutte contre le terrorisme, la déradicalisation, l'intervention en Syrie et en Irak, les flux migratoires, mais aucun des sept candidats à la primaire, d'après l'avis des observateurs, il n'y a pas de solution miracle pour la lutte contre le chômage et la pauvreté. Ce qui pousse, d'une manière ou d'une autre, l'électorat de la droite et du centre à lorgner du côté du Front national, un parti qui n'a jamais caché ses «recettes» extrêmes et qui a été en quelque sorte encouragé par l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis.

Les pronostics semblent difficiles lorsque les résultats des sondages sont devenus, ces derniers jours, très fluctuants : un Juppé perdant quelques points, un Sarkozy se maintenant et un Fillon sans cesse grimpa. Mais, les observateurs sont nombreux à vouloir savoir comment se comporteraient les électeurs face l'ancien président "mouillé" dans l'affaire du financement libyen de sa campagne de 2007, selon les témoignages et les informations filtrées par l'instruction du dossier.

Le prochain candidat de la droite aura, sans doute, du pain sur la planche, estime-ton, pour contrecarrer l'ascension de Marine Le Pen et son parti, même si elle peine à trouver de la finance pour sa campagne électorale.

A.S.



LES CANDIDATS AUX ELECTIONS PRIMAIRES

Nicolas Sarkozy

61 ans, ancien président de la République
L'ancien chef de l'Etat prépare son retour depuis sa défaite de 2012. Elu à la présidence de l'UMP en 2014, il doit lutter contre l'antisarkozysme, y compris à droite, mais a le soutien du noyau dur de son camp. Il fait campagne sur l'autorité et la sécurité.

Alain Juppé

71 ans, maire de Bordeaux
Celui que Chirac appelait «le meilleur d'entre nous» est en tête des sondages. Prudent dans les débats, il fait campagne sur le mandat unique et sur son expérience pour faire oublier qu'il est le plus âgé des candidats.

Il prône l'identité heureuse et veut capter les voix du centre.

François Fillon

62 ans, député de Paris

Celui qui a été le Premier ministre de Nicolas Sarkozy durant cinq ans veut désormais incarner une «vraie rupture» avec un programme radical et des économies drastiques. Il a marqué des points dans les débats où il a été à la fois sérieux et pugnace.

Bruno Le Maire

47 ans, député de l'Eure

Bruno Le Maire, qui joue la carte du renouveau dans cette primaire, est le candidat qui a fait le plus de déplacements en France.

Surdiplômé et techno, il a pour ambition d'être la surprise du scrutin. Par souci de crédibilité, il a démissionné de la haute fonction publique.

Nathalie Kosciusko-Morizet

43 ans, députée de l'Essonne

La cheffe de file de l'opposition à Paris est le poil à gratter du parti LR. Opposée à la doctrine du «ni ni», elle pourfend les conservatismes, de droite ou de gauche. Elle défend des idées singulières dans cette primaire et veut incarner la droite progressiste.

Jean-François Copé

52 ans, député-maire de Meaux

Il a souffert de l'affaire Bygmalion dans

laquelle il n'est pas mis en examen, mais a gardé de solides réseaux au sein du parti LR qu'il a dirigé. Il revendique sa «droite décomplexée», celle «qui n'a pas la main qui tremble». Son positionnement est le même que Sarkozy.

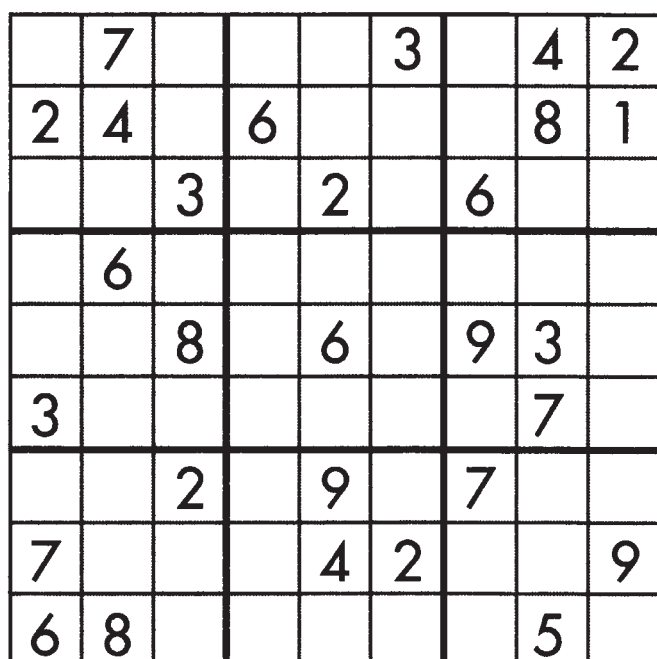
Jean-Frédéric Poisson

53 ans, député des Yvelines, président du Parti chrétien démocrate

Le successeur de Christine Boutin au parti chrétien démocrate est le moins connu des candidats. Ardent défenseur de la famille traditionnelle, il bénéficie du soutien des réseaux catholiques. Il reconnaît aussi être un interlocuteur du Front national.

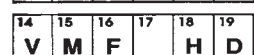
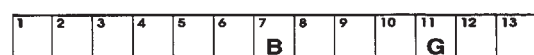
Sudoku

N° 1340

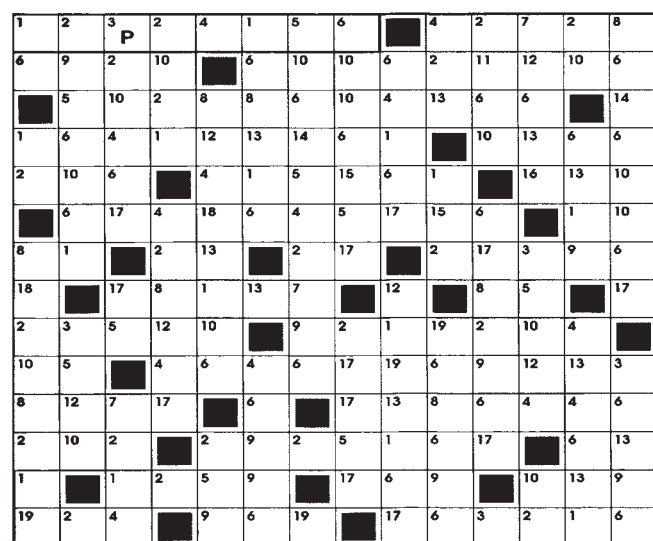


Codes

N° 1340



Ramené dans son pays



Une chanson de Pierre Bachelet



Pêle-mêle

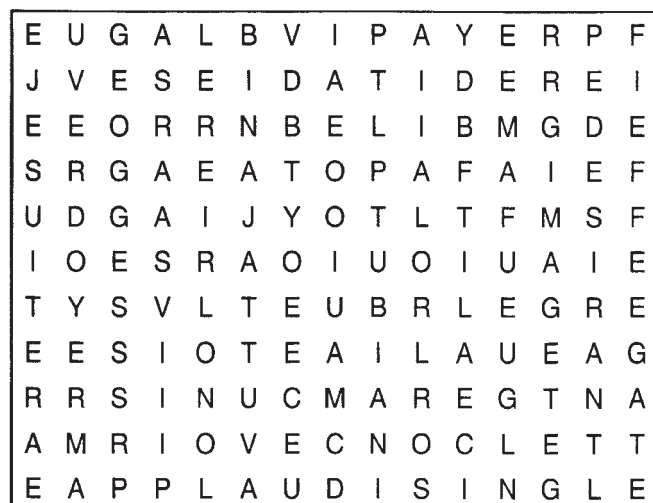
Cette pièce de charpente sert d'étau



ABAISSER
 ADMISE
 ALLUMEE
 APPLAUDI
 BLAGUE
 CABOTAGE
 CONCEVOIR
 DEPLIEE
 DESIRANT

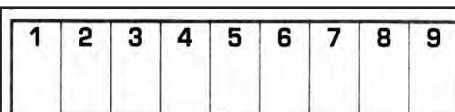
DEVOUE
DIESE
ENTOURAGE
ETAGEE
FIEFFEE
FIGUE
GRAFFITI
JESUITE
LOYALISME

METRAGE
PAYER
REBATE
REDIT
REJOUIR
SINGLE
TOISEE
VERDOYER
VIRAGO

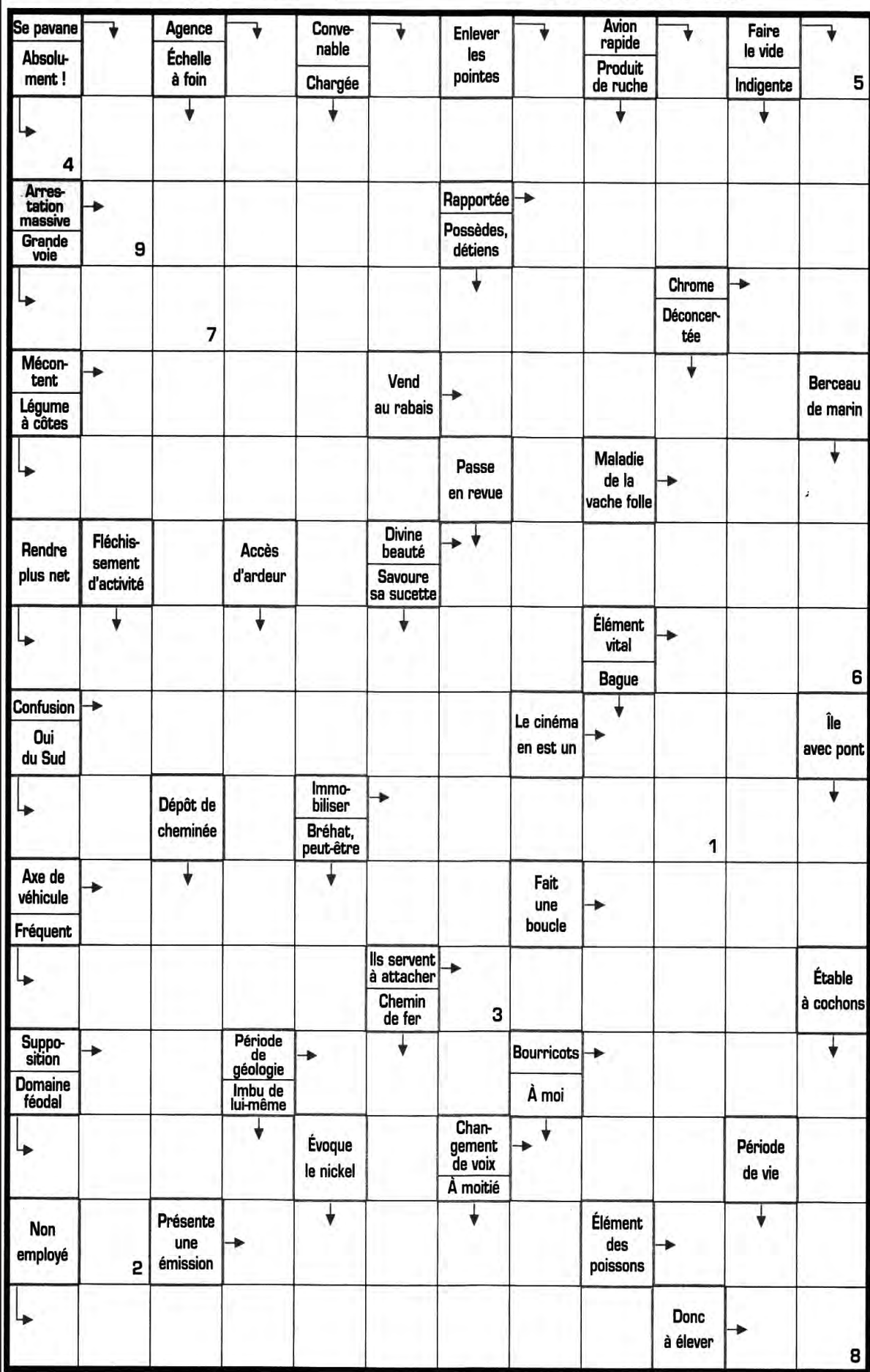


Mots fléchés

N° 1340



Répondre, propager des bruits,
des nouvelles

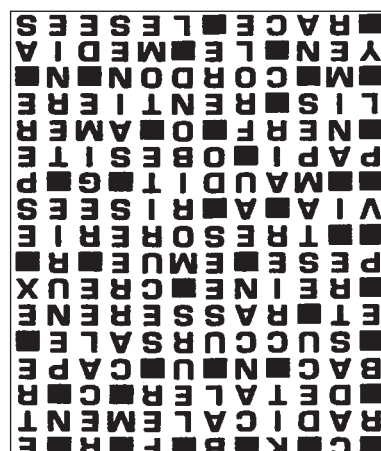


Solutions

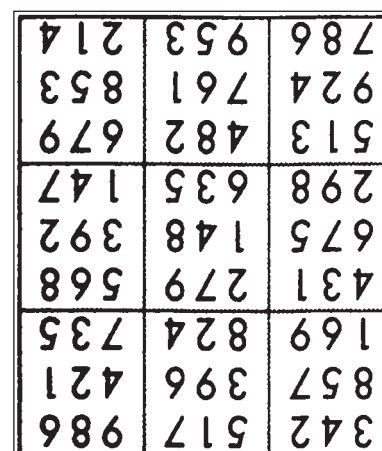
Mots codés



Mots fléchés



Sudoku





NUMEROS UTILES

NUMEROS VERTS

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- SOS sécurité : **112**
- SOS santé : **115**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**

URGENCES

- Samu : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Pompiers **14 / 021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

HÔPITAUX

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Aït Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Béni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CPMC : **021 23 66 66**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- CHU El-Kettar : **021 96 48 97**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**

COMPAGNIES AERIENNES

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

DÉPANNAGE

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

RADIOS

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- ENRS : **021 69 34 03 à 06**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**

SERVICES

- Algérie Télécom
- Call center **100**
- Algérie Télécom-Djaweb
- Call center **107**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- SEAAAL : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / réveil : **19**
- Télégramme : **13**

08h00 : Bonjour d'Algérie	14h50 : Diasporama	19h25 : Avis aux consommateurs
09h30 : Layali El Baydha'e	15h50 : E'namour El Abyadh	20h00 : Journal Télévisé en Arabe
10h00 : Moudoun Mina El Aalem	16h15 : Hyet Ouâ Aachra	20h45 : Questions d'actu
10h30 : Panchel El Mouhib	16h50 : 52 chrono	21h45 : Senteurs d'Algérie
11h00 : Canal foot	18h00 : Journal Télévisé en amazigh	22h40 : Festival de la musique Hawzi
12h00 : Journal Télévisé en Français	18h25 : Familetna	23h30 : Layali El Baydha'e
12h25 : Santé mag	19h00 : Journal Télévisé en Français	00h00 : Journal Télévisé en Français
12h50 : Taouame El Rouh		
14h10 : Souffrances d'une femme		



22h55 : New York Unité Spéciale

Une autopsie réalisée sur une adolescente renversée par un taxi, montre qu'elle souffrait en réalité de malnutrition, qu'elle a été battue et victime de sévices sexuels ! Benson et Stabler interrogent son père, un veuf sans ressources, qui vit dans sa voiture. Il leur avoue avoir reçu de l'argent d'une femme qui souhaitait employer deux de ses enfants dans une ferme. Depuis, il était resté sans nouvelles.



20h25 : Plus belle la vie



Rochat se montre particulièrement injuste avec une élève, tandis que Blanche cède aux caprices de Noé. De son côté, Boher se retrouve en planque avec son voisin dépressif...



22h30 : Possession

Après un long et mystérieux voyage, Marc retrouve Berlin, son petit garçon Bob et son épouse Anna. Leur appartement est dans un état pitoyable. Anna est distante, agressive et sur les nerfs, Bob est livré à lui-même la journée. Soupçonnant sa femme d'avoir un amant, il engage un détective privé pour la suivre. A sa grande surprise, il découvre qu'Anna a deux amants, l'un humain, l'autre monstrueux.



20h55 : Les Guignols



Avec humour et impertinence, les Guignols revisitent les temps forts de l'actualité française et internationale et s'amuse des travers des élus et célébrités. En outre, les caméras font découvrir les coulisses du journal, des loges à la machine à café.



21h00 : Castle

Les répétitions de Martha tournent au drame lorsqu'un cadavre est retrouvé dans la salle de spectacle. La défunte, âgée de 20 ans, était la gardienne de nuit du théâtre depuis qu'elle avait été libérée de prison où elle avait séjourné pour vol. Tout porte à croire qu'elle avait intégré un gang depuis peu. Richard et Alexis découvrent bientôt que la victime avait des activités artistiques avec d'autres anciens détenus.



20h51 : Place au cinéma

Passionné de cinéma, Dominique Besnehard dévoile souvenirs et anecdotes liés aux films du patrimoine cinématographique français et étranger. Il présente «Fanny et Alexandre», réalisé par Ingmar Bergman en 1982.



21h00 : Mariés au premier regard

Au programme de ce troisième épisode, la cérémonie de mariage d'un nouveau couple. Les deux participants, jugés compatibles par les trois experts (Catherine Solano, médecin sexologue et andrologue, Pascal de Sutter, docteur en psychologie, et Stéphane Edouard, sociologue travaillant sur le couple), vont se rencontrer pour la première fois à la mairie, devant leur famille et leurs amis. Accepteront-ils de s'unir pour la vie ? D'autres candidats qui ont accepté de poursuivre l'aventure sont également suivis...



21h00 : Family Man

Brillant étudiant en économie, Jack Campbell part effectuer un stage dans une grande banque londonienne. Il promet à sa délicieuse fiancée Kate de revenir l'épouser au plus vite. Mais treize ans plus tard, Jack, devenu un yuppie de Wall Street, collectionne les aventures sans lendemain. Le soir de Noël, alors qu'il fait ses courses, Jack est témoin d'un braquage à main armée...



LIRF

L'Assemblée générale élective aura lieu à l'issue de la phase aller

L'Assemblée générale élective (AGE) de la Ligue inter-régions de football (LIRF) se déroulera le week-end qui suivra la 15^e et dernière journée de la phase aller du championnat, a annoncé ce dimanche la Fédération algérienne de football sur son site officiel. La décision de la tenue de cette AGE a été prise «après consultation des clubs dans le strict respect des statuts en vigueur», précise l'instance fédérale. Cette dernière avait décidé en juillet d'interdire au président sortant de la LIRF, Mohamed Hadj Boukaroum, toute activité liée au football pour «endettement cumulé au sein de la LIRF relatif aux droits d'engagement et amendes non encore payés par les clubs (...)». L'ex-président de la LIRF a permis cet endettement et porté un préjudice certain à la Ligue sur le plan financier, administratif et sportif», avait expliqué la FAF. Les représentants des clubs avaient alors établi une série de revendications ayant trait au déroulement des élections qui ne se sont finalement pas tenues pour plusieurs raisons. Benmedjeber Youcef était l'unique candidat au poste de président pour succéder à Boukaroum. Par ailleurs, dix championnats de wilaya (Illizi, Saïda, Naâma, El Bayadh, Tissemsilt, Constantine, Jijel, Mila, Oum El Bouaghi et Bordj Bou-Arréridj) n'ont pas encore démarré pour diverses raisons, regrette la FAF. Néanmoins, 240 championnats sur tout le territoire national dont les championnats de Régionale 1 et 2 se déroulent dans de «très bonnes» conditions, a-t-elle conclu.

Championnat arabe des clubs Le GS Pétroliers n'ira pas en finale

Le GS Pétroliers s'est incliné en demi-finale du championnat arabe des clubs champions de basketball. Les Pétroliers ont été battus par les Tunisiens de l'Etoile sportive du Sahel (87-60), samedi à Sousse (Tunisie). Dans un matcha sens unique, le GSP n'a pas réussi à tenir la cadence imposée par l'ES Sahel. Les Tunisiens sont ainsi qualifiés en finale, prévue dimanche, et retrouveront la formation marocaine de l'AS Salé victorieuse de à son homologue qatarie d'Al Gharafa (90-82). Pour sa part, le GSP a joué la petite finale, ce dimanche également.

Violence dans les stades La FAF annonce de nouvelles mesures



La Fédération algérienne de football, dans le souci de lutter contre la violence dans les stades, a annoncé de nouvelles mesures allant jusqu'à la fermeture des enceintes jusqu'à la fin de la saison. L'autre mesure consiste à délocaliser sans public les rencontres des clubs «qui ne respecteront pas la discipline générale», précise la FAF. Réuni samedi, le bureau fédéral de la

FAF a regretté les incidents survenus lors du match MO Béjaïa-MC Oran (0-0) disputé vendredi au stade de l'Unité maghrébine, les qualifiant de «regrettables et inadmissibles». Le bureau fédéral «appelle l'ensemble des clubs, les joueurs, les staffs techniques et en particulier les supporters à participer à la lutte contre la violence dans les stades et à rendre plus hospitaliers nos

stades et plus agréables les rencontres de football organisées à travers tout le territoire national». Confrontés à la sanction du huis clos, les clubs dont les supporters seront coupables d'actes de violences seront ainsi sévèrement sanctionnés par ces nouvelles mesures, dont le but est d'éradiquer un fléau qui ne cesse de prendre de l'ampleur depuis déjà plusieurs saisons.

Volley-ball Vers une convention FAVB - FFVB



Dans le cadre d'un partenariat, la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) signera avec son homologue français une convention de coopération aujourd'hui à partir de 10h au

niveau de l'Ecole supérieure des sciences et technologie des sports (ex-ISTS) de Dély Ibrahim (Alger). Le président de la FFVB, Eric Tanguy, animera à l'occasion un point de presse

avec son homologue algérien Gougam suite à l'accord de coopération intergouvernemental signé entre les deux pays, qui permettra ainsi à notre fédération de conclure un projet de partenariat à long terme, basé sur des échanges réciproques. Eric Tanguy (45 ans) a été élu le 5 septembre 2015 président de la Fédération française de volley-ball au premier tour avec 51% des suffrages. Le natif de Montpellier, qui était président de la Ligue de Côte d'Azur, succède au Tourangeau Yves Bouget, démissionnaire en mai de la même année après un vote de défiance

Championnat national militaire de luttas associées (Blida) 124 athlètes y ont pris part

Cent vingt quatre (124) athlètes ont pris part, au coup d'envoi du Championnat national militaire de luttas associées, à la salle omnisports de l'Ecole nationale des techniciens de l'aéronautique Chahid Benkert Mohamed de Blida. En procédant à l'ouverture de cet événement sportif de deux jours, le commandant de l'Air de la 1^{re} Région militaire, le général Chaïb Slimane a assuré que le sport est à la «base de la formation de l'élément militaire tant sur les plans physique et psychique, que sur le plan combativité», estimant que la «lutte n'est pas tellement différente des autres sports de combat, au vu de son apport dans la formation du militaire et sa préparation à affronter les difficultés». Le général Chaïb Slimane a, également, invité tous les lutteurs participants à «faire prévaloir les règles de la compétition loyale et du faire-play sportif».



Les athlètes participants, issus de 14 équipes de luttas représentant différents commandement et écoles militaires, s'affronteront en lutte gréco-romaine et libre, dans huit catégories de poids.

Edition

L'ouvrage

«Archives du football algérien II» enrichit la bibliothèque sportive nationale

Le livre *Archives du football algérien II* de l'auteur Ali Selhani, dit Saïd, retraçant l'histoire du championnat d'Algérie (1963-2016), de la Coupe d'Algérie (1963-2016) et de la participation des clubs algériens aux compétitions internationales, vient d'enrichir la bibliothèque sportive nationale. Dans cet ouvrage de 359 pages scindé en trois parties et paru aux éditions Ed Diwan, l'auteur est revenu sur l'histoire de chaque épreuve durant la période post-indépendance de l'Algérie, agrémentée par environ 400 illustrations en couleur et en noir et blanc. «J'ai reconstitué l'histoire de chaque épreuve avec tous les éléments qui la composent : résultats techniques des compétitions officielles, seniors, jeunes et féminines, les équipes championnes, buteurs, classements, fiches techniques des finales de la Coupe d'Algérie, entraîneurs, champions, arbitres des finales, finales des jeunes», a indiqué le journaliste de 63 ans. «Pour réaliser ce travail, j'ai dû consulter des milliers de documents, notamment les anciennes collections de journaux dans différentes salles d'archives ou de sièges de journaux. J'ai aussi surfé sur des centaines de sites, tout comme j'ai pris attache avec plusieurs acteurs du football algérien (joueurs, arbitres, dirigeants)», a raconté l'ancien responsable du service des Sports à l'agence APS. L'ouvrage est incontestablement un voyage à travers les moments de gloire du sport roi en Algérie. Il offre aux amoureux du football une œuvre dont la grande valeur documentaire viendra s'ajouter à la mémoire du ballon rond algérien. «La faiblesse a été déjà signalée dans la précédente publication, où j'avais indiqué que ces structures sportives nationales sont totalement dépourvues de documents écrits, photographiques ou sonores qui retracent le parcours historique de la discipline», a ajouté le natif de Kouba (Alger). De l'USM Alger, premier champion d'Algérie post-indépendance en 1963 à... l'USM Alger, tenant du titre en 2016, le livre retrace également les faits marquants du championnat, notamment lors de la décennie noire avec un document intitulé «Le football résiste aux menaces» où son auteur revient sur les différents champions de cette période, de l'US Chaouia (1994) au CR Belouizdad (2000). «En réalité, les deux travaux se complètent et constituent une base de recherche de premier plan, dans une perspective de reconstitution de la mémoire du football algérien», a-t-il conclu.

Jeux de la Solidarité islamique 2017 L'Algérie présente au tournoi de football de Bakou

L'Algérie prendra part au tournoi de football de la 4^e édition des Jeux de la Solidarité islamique, prévue du 11 au 22 mai 2017 à Bakou (Azerbaïdjan), avec une sélection de joueurs nés en 1997, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Cette sélection, qui sera mise en place «dans les prochaines semaines» par la Direction technique nationale (DTN) de la FAF sera également appelée à prendre part aux Jeux méditerranéens 2018 prévus à Tarragone (Espagne). La DTN a mis en place les différentes directions techniques régionales (DTR) qui ont déjà entamé le travail de prospection. Les premiers regroupements commenceront au début de l'année 2017 et le premier plateau pour constituer le noyau des sélections U15, U17 et U20 aura lieu dans trois mois, a souligné la FAF. A Bakou, l'Algérie sera pré-



sente dans 17 disciplines sportives chez les messieurs et les dames, excepté celles de boxe et de football qui seront exclusivement masculines. Environ 3000 athlètes des deux sexes venant de 55 pays devraient participer aux Jeux de Bakou.

Coupe d'Algérie 2016-2017 Les 16^{es} et 8^{es} de finale programmés pour décembre prochain

Les 16^{es} et 8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football 2016-2017 se joueront en décembre prochain, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Les 16^{es} de finale auront lieu les 16 et 17 décembre tandis que les 8^{es} auront lieu les 27 et 28 du même mois, selon la même source qui ajoute que la trêve hivernale interviendra à l'issue des matchs des 8^{es}. Le tirage au sort des 16^{es} et des 8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie aura lieu le 4 décembre 2016 à Alger. Les 32^{es} de finale de la Coupe auront lieu les 25 et 26 novembre. Le tirage au sort de ce tour effectué dimanche dernier a donné lieu à de belles affiches, entre autres MO Béjaïa-NA Hussein-Dey, CS Constantine-ASM Oran et JSM Béjaïa-USM Blida. Le vainqueur de la dernière édition, le MC Alger, a hérité d'un club de division amateur, à savoir l'OM Arzew.

Le programme complet :

Jeudi 24 Novembre :

-Oran (Ahmed-Zabana) :
MC Oran-MCE Eulma 17h00
-Annaba (19-Mai 1956) :
USM Annaba-US Biskra 17h00
-Alger (Omar-Hamadi) :
USM Alger-NT Souf 17h00
-Bordj Bou-Arréridj (20-Août 1955) : CAB
Bou-Arréridj-DRB Tadjenanet 17h00

Vendredi 25 Novembre :

-Relizane (Tahar-Zoughari) :
RC Relizane-ES Mostaganem 15h00
-Béjaïa (Unité Maghrébine) :
JSM Béjaïa-USM Blida 16h00
-Bordj Bou Arréridj (20-Août 1955) :
AS Bordj Ghedir-CR Belouizdad 16h00
-Alger (Zéralda) :
DRB Staouéli-IRB El Kerma 15h00
-Guelma (Souidani-Boudjemaâ) :
NSR El Fedjoudj-IRB Aïn Hadjar 14h45
-Sétif (8-Mai 1945) :
ES Sétif-SCM Oran 16h00
-Skikda (20-Août 1955) :
CAM Skikda-ES Guelma 14h45
-Touggourt (Mohamed-Chabani) :
JS Sidi Bouaziz-ASO Chlef 14h45
-M'Sila (OPOW) :
NC Magra-JS Saoura 14h45
-Batna (Mustapha-Sefouhi) :
CA Batna-JS Azazga 15h00
-Chlef (Mohamed-Boumezzrag) :
ORB Oued Fodda-Paradou AC 15h00 (huis clos)
-Oum El Bouaghi (Zerdani-Hassouna) :
US Chaouia-IRB Aïn Lahdjer 14h45
-Tissemsilt (OPOW) :
WAB Tissemsilt-JS Kabylie 15h00
-Mascara (Meflah-Aoued) :
IS Tighenif-ES Ghoulane 15h00

-Tiaret (Aït Abderahim-Ahmed) :
FCB Frenda-HB Chelghoum Laïd 15h00
-Alger (20-Août 1955) :
RC Kouba-USM Bel-Abbès 16h00
Samedi 26 Novembre :
-Constantine (Chahid Hamlaoui) :
CS Constantine-ASM Oran 16h00
-Tlemcen (Frères-Zerga) :
CRB Hennaya-US Béchar Djedid 15h00
-Tizi Ouzou (1er-Novembre 1954) :
US Beni Douala-NRB Bouchegouf 15h00
-Médéa (Imam-Lyes) :
ES Berrouaghia-US Tébessa 14h45 (huis clos)
-Jijel (Colonel Amirouche) :
CRB El Milia-MB Rouissat 14h45
-Khenchela (Hamam-Amar) :
USM Khenchela-EC Oued Semmar 14h45
-Chlef (Mohamed-Boumezzrag) :
MCB Oued Sly-USM El Harrach 15h00
-Relizane (Tahar-Zoughari) :
RCB Oued R'hiou-ES Bouakeul 14h45
-Touggourt (Mohamed-Chabani) :
Amel Sidi Mahdi-MC Saïda 14h45
-Alger (Omar-Hamadi) :
MC Alger-OM Arzew 15h00
-Aïn Fekroun (Mohamed-Alleg) :
CRB Aïn Fekroun-O Médéa 14h45
-Béjaïa (Unité Maghrébine) :
MO Béjaïa-NA Hussein Dey 16h00.

Ligue 1 Mobilis JS Kabylie Honte à vous !

Avec des joueurs aux pieds d'argile, la formation du Djurdjura s'est fait humilier avant-hier après-midi par le Rapid local, pourtant, l'adversaire du jour n'était pas un foudre de guerre, et puis, à la veille de la rencontre, les coéquipiers du capitaine Rial ne juraient que par la victoire, mais sur le rectangle vert, les Jaune et Vert n'ont rien fait pour... éviter l'humiliation, pour ne pas dire pour gagner. Hélas, la JSK qui récoltait les titres dans un passé très récent collectionne les défaites aujourd'hui devant des équipes modestes, la pyramide s'est inversée. Au moment où les supporters des Jaune et Vert s'attendaient à une bonne réaction de leurs joueurs afin de récupérer les points perdus à domicile le week-end passé, les camarades de Berchiche sont passés carrément à côté de la plaque. A ce rythme, les poulains de Hidoussi vont se casser les dents lors de la seconde manche du championnat afin d'assurer le maintien de l'équipe parmi l'élite. On critiquait l'attaque lors des premières journées du championnat, maintenant, ce sont l'attaque et la défense...

Rachid B.

Tournoi play-off du Sud-Ouest L'US Béchar Djedid qualifié aux 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie

Le club de l'US Béchar Djedid s'est qualifié pour les 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football, après avoir battu samedi soir, en finale du tournoi play-off Sud-Ouest, la formation de l'EBK Tindouf sur le score de deux buts à zéro (2-0), au stade de l'Opow de Tindouf. Ce tournoi play-off, qui s'est déroulé jeudi et samedi à Tindouf, a regroupé les clubs de trois ligues de wilaya du Sud-Ouest du pays, à savoir Nadj Saad Bouda d'Adrar, Badr Tindouf, l'US Béchar Djedid et le club de l'EBK Tindouf, sociétaire du championnat inter-régions, groupe Ouest. A l'issue de ce tournoi, le représentant de la région Sud-Ouest, l'US Béchar Djedid affrontera en 32^{es} de finale le CRB Hennaya, samedi prochain au stade des frères Zerga de Tlemcen.



Ligue 2 (10^e Journée) La JSMB perd, mais reste leader

La JSM Béjaïa a conservé sa première place au classement de la Ligue 2-Mobilis sans jouer, et devait avoir l'occasion de creuser l'écart davantage sur ses principaux concurrents hier, en accueillant le MC Saïda, en clôture de la 10^e journée. La JSM Béjaïa a conservé sa première place au classement de la Ligue 2-Mobilis sans jouer, et devait avoir l'occasion de creuser l'écart davantage sur ses principaux concurrents hier, en accueillant le MC Saïda, en clôture de la 10^e journée. La JSMB a surtout profité des faux pas du Paradou AC (2^e) et de l'USM Blida (3^e), battus respectivement (3-0) par l'Amel Bou Saïda et (2-1) par l'ASM Oran, vendredi, en ouverture de cette 10^e journée. Le PAC, leader incontesté de la Ligue 2-Mobilis pendant les huit premières journées, a pris une énorme claque à Boussaâda, où l'Amel local a plié le match en seulement 22 minutes, grâce, notamment, à Chaouti, auteur d'un doublé aux (3' et 22'), et Bentaleb sur penalty à la 10^e minute. De son côté, l'USM Blida a com-

mencé par mener, et dès la 7^e minute à Oran, grâce à Bendiaf, mais ne lâchant rien, l'ASMO a réussi à égaliser par Tchikou (31'), avant de l'emporter (2-1) grâce à El Ghomari, auteur du 2^e but à la 70^e minute. La plupart des autres matchs de cette 10^e journée se sont soldés par des nuls, à commencer par le derby de la Mitidja, WA Boufarik - RC Arbaâ, qui s'est achevé sur le score d'un but partout. Lanterne rouge, les Bleu et Blanc étaient les premiers à trouver le chemin des filets dans ce derby, grâce à Bouteldja (58'). Mais à force d'insister, le WAB a réussi à égaliser par Aït Mimoun (70'). Au Khroub, l'ASK s'est neutralisé (1-1) avec le MC El-Eulma, tout comme l'ASO Chlef, tenu en échec par le CRB Aïn Fekroun sur le même score. Les plus grands bénéficiaires de cette 10^e journée ont été le CA Bordj Bou-Arréridj et l'US Biskra, ayant remporté de précieuses victoires, respectivement la JSM Skikda (2-1) et le GC Mascara (1-0). Après l'ouverture du score par Bouafia (45'), la JSMS avait réussi à égaliser par Khezri (62'), mais les



Criquets ont arraché la victoire à l'ultime seconde du temps réglementaire, grâce à Guedjali, auteur du but victorieux à la 90^e minute. À Biskra, le GC Mascara avait également tenu bon pendant 90 minutes, avant de s'effondrer dans le temps additionnel devant Djabout, auteur du but victorieux à la 90'+4. Un précieux succès qui permet au nouveau promu, l'US Biskra de se hisser à la 6^e place du classement, à égalité avec l'ASMO et le CRBAF, avec 14 points, au moment où le GCM reste avant dernier, avec 5 petites unités au compteur. Le CABBA s'est quant à lui rapproché du podium, avec désormais 4 longueurs de retard sur le leader JSM Béjaïa.

CHAN-2018

L'Algérie participera aux qualifications, l'équipe confiée à Leekens

La sélection algérienne A', composée de joueurs locaux et en veilleuse depuis quelques années, participera aux qualifications du championnat d'Afrique des nations (CHAN-2018) prévu au Kenya, a annoncé la Fédération algérienne de football sur son site officiel. L'équipe nationale A', qui sera dirigée par le sélectionneur de l'équipe nationale A le Belge Georges Leekens, effectuera un premier stage du 18 au 20 décembre prochain au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), selon la même source. L'équipe nationale A' avait été sanctionnée par la Confédération africaine de football (CAF) pour avoir déclaré forfait face à la Libye en juillet 2013 lors des qualifications, ratant du coup les CHAN-2014 et 2016. Auparavant, l'Algérie avait pris part au CHAN-2011 disputé au Soudan, terminant à la 4^e place du tournoi. Le tirage au sort des qualifications aura lieu le 9 avril 2017 au Caire. La phase qualificative concernant la zone nord et regroupant six équipes (Algérie, Egypte, Libye, Tunisie, Maroc, Mauritanie) aura lieu sous forme d'un mini-championnat entre les mois d'avril et août 2017. Les deux premiers se qualifieront pour la phase finale.

Mehdi Mostefa : «La situation est difficile pour les Verts»

L'ex-international algérien de Bastia, Mostefa Mehdi, a estimé samedi que la sélection algérienne de football était dans une situation «compliquée» après sa défaite devant le Nigeria (3-1) samedi 12 Novembre à Uyo en qualifications du Mondial-2018, mais que rien n'était encore perdu. «C'est compliqué. Je suis cela de près, j'y ai vécu de belles années. Je leur envoie des messages de soutien avant chaque match. Le Nigeria a déjà cinq points d'avance donc la situation est difficile», a déclaré Mostefa dans un entretien accordé à *France football*. «Mais il reste des points à prendre et tant qu'il y a de l'espoir... Et puis on peut s'attendre à tout avec les Algériens. Il ne faut pas baisser les bras et continuer. Je leur souhaite tout le bonheur. Les voir en Russie en 2018 serait quelque chose de magnifique», a ajouté Mostefa qui n'a plus été convoqué en sélection nationale depuis la fin du Mondial-2014 au Brésil.

CAN-2017

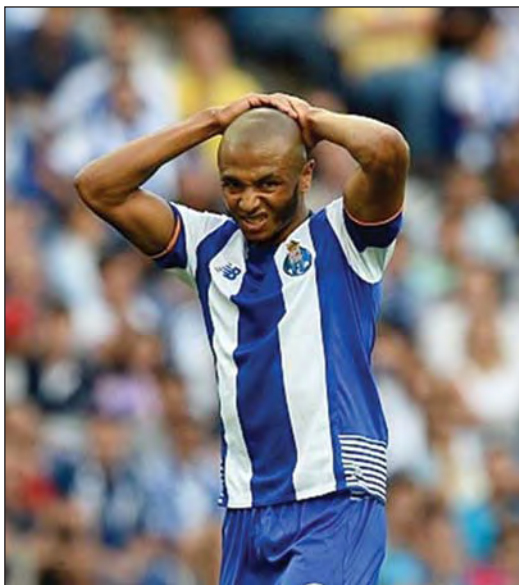
Le programme de préparation des Verts



La sélection algérienne de football disputera deux matchs amicaux, les 7 et 10 janvier 2017, avant de prendre part à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) qui débutera le 14 du même mois au Gabon, a indiqué la Fédération algérienne (FAF). Cette dernière n'a précisé ni l'identité de l'adversaire, ni le lieu qui accueillera les deux joutes, mais vendredi, la

Fédération mauritanienne de football a annoncé que son équipe nationale affronterait les Verts les 7 et 10 janvier au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Par ailleurs, la FAF a dévoilé samedi, à l'issue de la réunion de son bureau fédéral, le programme de préparation des hommes de Georges Leekens pour la CAN-2017. Ainsi, un stage pour 5 gardiens de but aura lieu au Centre technique

national de Sidi Moussa (Alger) du 10 au 13 décembre 2016. Le stage de l'équipe nationale qui précédera la CAN-2017 se déroulera du 2 au 12 janvier 2017, date du départ pour Franceville qui accueillera les matchs des Verts lors du rendez-vous gabonais au cours duquel ils affronteront le Zimbabwe, la Tunisie et le Sénégal pour le compte du groupe B du premier tour.



Alors que tout le monde prédisait le retour de Yacine Brahimi dans le onze de départ de Porto, vendredi soir à l'occasion du match de Coupe du Portugal face à la petite équipe de Chaves, l'entraîneur des Dragons, Nuno Espirito, a surpris plus d'un en maintenant son joueur algérien sur le banc de touche à l'entame de la partie. Ainsi, et pour la énième fois donc, Espirito, a

FC Porto Yacine Brahimi poussé vers la sortie

montré sa mauvaise foi vis-à-vis de son joueur algérien. Il faut dire que la très belle prestation qu'a réalisée l'ancien Rennais il y a une semaine au Nigeria avec la sélection algérienne, une prestation du reste très commentée par la presse portugaise, n'a lui a pas suffi pour gagner l'estime de son entraîneur qui continue ainsi à s'acharner contre lui. Une attitude par laquelle Espirito s'est illustré depuis l'intersaison, soit depuis qu'il a pris les commandes techniques du grand club portugais. Désormais, Brahimi n'a pas d'autre choix que de changer d'air, et le plus vite serait le mieux pour lui. Seulement, son ambition de rejoindre une autre formation dès le prochain mercato d'hiver risque d'être confrontée à sa participation à la prochaine CAN. Une absence d'une durée de près d'un mois pourrait bien dissuader les éventuels recruteurs.



LFP-CNAS

L'accord signé le 6 décembre, le plafonnement des salaires fixé à 270.000 DA

La Ligue de football professionnel (LFP) et la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) signeront le 6 décembre un accord pour la mise en œuvre des dispositions du nouveau décret qui plafonne la déclaration des joueurs à un salaire maximum de 270.000 DA, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) hier sur son site officiel. Lors de cette rencontre, qui devait se dérouler dans un premier temps hier avant d'être reportée, la CNAS prodiguera à tous les clubs «des conseils et recommandations pour la meilleure gestion de ce dossier important et procédera dans le futur à des accords club par club pour la régularisation des dus antérieurs et la normalisation des déclarations», souligne la même source. La cérémonie se déroulera en clôture de la rencontre qui sera organisée sous le parrainage de la FAF et de la LFP, avec la participation des cadres de la CNAS et des présidents des clubs de football de Ligue 1 et de Ligue 2. Ce rendez-vous a pour objectif essentiel d'assister les clubs professionnels dans leur démarche de régularisation de leur situation financière vis-à-vis de la CNAS, à la lumière des dispositions de la loi de finances complémentaire de 2015 en la matière (avantages, exonérations des majorations de retard, échéancier de paiement).

Ligues 1 et 2 Mobilis (mercato d'hiver) Cinq recrutements autorisés, le nombre de joueurs par effectif porté à 27



Les clubs des Ligues 1 et 2 professionnelles de football seront autorisés à engager 5 joueurs lors de la deuxième période d'enregistrement fixée du 15 décembre 2016 au 15 janvier 2017, alors que l'effectif pourra compter désormais 27 joueurs au lieu de 22, a annoncé la Fédération algérienne de football sur son site officiel. Chaque club doit disposer obligatoirement de trois gardiens de but, souligne la même source. Le président de la Ligue de football professionnel, Mahfoud Kerbadj, avait annoncé en octobre dernier que la limitation des licences à 22 joueurs par club était dictée par le souci de «diminuer la masse salariale en ces temps de crise financière, mais il s'est avéré que les dépenses dans ce registre ont plutôt sensiblement augmenté par rapport à l'exercice dernier». Dans une intervention samedi soir à la Télévision nationale, le président de la LFP a indiqué que la décision d'augmenter le nombre de licences à 27 par équipe a été prise sur demande des clubs engagés dans les différentes compétitions internationales, avant de généraliser la décision aux autres formations. Kerbadj a souligné également que chaque joueur disposant d'une licence africaine ne sera pas libre automatiquement même si son contrat arriverait à terme. «Il sera obligé de continuer à jouer avec son équipe au-delà du mois de juin. Une équipe comme le MO Béjaïa s'est retrouvée en finale de la Coupe de la Confédération africaine avec un effectif de 14 joueurs car plusieurs de ses éléments avaient quitté l'équipe dès la fin de la saison», a-t-il regretté.

Leicester City

Le but de Mahrez insuffisant

Watford réalise une première : battre le champion en titre ! En effet, hier après-midi, les coéquipiers d'Adlène Guedioura ont battu les Foxes de Mahrez et Slimani. Si l'avant-centre de l'EN n'était pas dans le groupe dû à un problème aux adducteurs, Mahrez débutait la partie, tandis que Guedioura prenait place sur le banc des Hornets. Et les locaux n'eurent besoin

d'une minute pour trouver la faille par Etienne Capoue d'une reprise du droit. Pereyra double la mise à la 13^e. Mahrez réduit l'écart deux minutes plus tard par penalty obtenu par Jamie Vardy déséquilibré par Miguel Angel Britos. Avec cette seconde défaite d'affilée, Leicester reste à la 14^e à deux points seulement du premier relégable Hull City.

Météo					
	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Adrar
	14°/23°	11°/24°	7°/23°	10°/24°	14°/27°
Horaires des prières					
	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	05:55	12:34	15:16	17:40	19:03

Sécurisation des frontières

L'Algérie à l'ère des satellites et des drones

S'il existe un champ de compétences où l'action des éléments de l'Armée nationale populaire, opérant en parfaite coordination avec les autres corps constitués que sont les Douanes, la Gendarmerie nationale et la DGSN, est des plus déterminantes, c'est bel et bien la sécurisation de nos frontières, jusque-là sauvegardées de manière hermétique face à un environnement régional le moins que l'on puisse dire hostile.

C'est d'ailleurs en tenant compte de cette réalité, avec, en relief, les troubles auxquels sont confrontés des pays comme le Mali et la Libye, sans oublier les fléaux de contrebande et de narcotrafic sévissant sur la bande frontalière séparant l'Algérie du Maroc, qu'il a été procédé à un important raffermissement des moyens de surveillance et de contrôle de nos frontières. En ce sens, et outre et le renforcement des patrouilles et la consolidation des brigades mixtes chargées de la mission de sécurisation de frontières, c'est aussi un lourd mécanisme électronique et ultramoderne qui sera mis en place progressivement pour cette même finalité. Il est d'abord question de l'augmentation du nombre des caméras à infrarouge dont disposent les services de sécurité en postes au niveau des frontières. Ensuite, la décision a été prise de recourir également aux radars mobiles et autres moyens de surveillance aérienne, notamment des drones. Le recours au contrôle par satellites est aussi inclus dans cette nouvelle stratégie d'optimisation de l'action de surveillance, notamment de la bande frontalière du sud-ouest s'étalant sur une distance dépassant les 3000 km. La



nouvelle stratégie en question a été dévoilée, tout récemment à Béchar, lors d'une rencontre de concertation et d'échange d'informations entre les différents services de sécurité. Au cours de cette importante rencontre, placée sous le thème «Sécurisation et surveillance des frontières nationales», une rencontre ayant regroupé des responsables du ministère de la Justice, de l'institution des Douanes, de la gendarmerie, de la DGSN et de l'ANP, les participants se sont entendus, à l'unisson, sur la nécessité d'une meilleure planification et d'une coordination une plus étroite

des efforts dans l'action de lutte contre les différentes formes de crime organisé, de contrebande et de trafic de drogue, mais aussi contre toute tentative d'incursion terroriste où des armes acheminées d'ailleurs sont destinées à un usage criminel en Algérie. Telle que préconisée par les différents participants, l'action de coordination «doit concerner l'ensemble de mécanismes de prévention et de lutte contre les formes de criminalité sévissant à travers nos frontières maritimes, terrestres et aériennes», ont précisé les intervenants à cette rencontre. Ils s'accor-

dent aussi sur le constat selon lequel «les frontières nationales, notamment terrestres du Sud-Ouest, sont en proie aux activités des narco-terroristes qui s'adonnent à des multiples activités illégales portant atteinte à la sécurité du pays et à notre économie». La connexion entre les réseaux de crime organisés et les groupuscules terroristes a également été évoquée et profondément examinée au cours de ladite rencontre, dans l'objectif évident d'une meilleure adaptation du dispositif de lutte. «Les narcotrafiquants et les contrebandiers opèrent en commun avec les terroristes des différents groupes criminels des pays voisins, d'où la nécessité d'une vigilance constante et d'un renforcement de la coordination dans les domaines liés aux renseignements, à la prévention et à la lutte sur le terrain», a-t-il été préconisé. Ce qui a été également mis en exergue lors de cette rencontre, ce sont les «efforts accomplis à ce jour par les brigades mixtes de l'ANP, des gardes-frontières, de la Gendarmerie nationale et des Douanes ainsi que l'apport considérable des différentes unités spécialisées de la DGSN, et qui ont permis la réalisation d'un résultat probant sur le terrain.

Tewfiq M.

Criminalité

Arrestation de 76 personnes et saisie de stupéfiants et d'armes blanches

Les éléments des sûretés de la wilaya d'Alger, Tipaza, Béjaïa, Mascara et Annaba ont effectué, dernièrement, des opérations de police à travers quelques quartiers des dites villes, ayant abouti à l'arrestation de 76 personnes impliquées dans différentes infractions telles que la détention de stupéfiants, substances psychotropes et le port d'armes blanches sans motif légitime, a indiqué la cellule de communication de la DGSN. A l'issue de ces opérations, les forces de police ont saisi 188,5 grammes de cannabis traité, 679 comprimés psychotropes, 102 unités de boissons alcoolisées

de différentes marques, 28 armes blanches et récupéré une somme d'argent estimée à 511.400 DA, représentant les revenus du trafic de ces toxines. Les personnes arrêtées ont été présentées par devant des autorités judiciaires compétentes.

Plus de 92 kilos de cannabis traités ont été saisis à travers trois wilayas

Dans le cadre de la protection des jeunes des différents dangers de la drogue, les services de police ont saisi, lors de trois opérations distinctes, 92,3 kg de cannabis traité desti-

née à la vente en milieu des jeunes et arrêté 3 personnes mises en cause. Ces opérations ont été rendues possibles suite à l'exploitation d'informations parvenues aux services de police faisant état que des personnes s'adonnent au trafic illicite de drogue. Suite à quoi les éléments de la Sûreté nationale ont mené des recherches ayant permis l'interpellation des dealers et la saisie de la quantité de drogue susmentionnée. Les dites opérations ont été enregistrées dans les wilayas de Batna, Tlemcen et Aïn Temouchent.

A.M.

Distinction

Un ingénieur algérien primé à la 8^e édition de «Stars Of Science»



Abderrahim Bourouis, ingénieur à Algérie Télécom, a remporté la 2^e place en finale de la 8^e édition du programme «Stars Of Science», dans la catégorie meilleur innovateur du monde arabe, pour son invention baptisée «Wonderkit» pour les enfants autistes, a-t-on appris auprès de l'entreprise publique. L'expert algérien a obtenu un score de 31,7% lors du vote en ligne des téléspectateurs des quatre coins du monde de la compétition «Stars Of Science», juste derrière le Jordanien Sadeem Qdaisat, qui a récolté 36,8% des voix du public de la chaîne de télévision MBC. Abderrahim Bourouis, qui a vécu la souffrance d'une famille algérienne ayant un enfant atteint d'autisme, a eu l'idée de créer une solution technique pour venir en aide aux familles des enfants autistes : une chemise intelligente appelée «Wonderkit». Ce prototype, à coût réduit, a pour objet de

surveiller et de calmer l'enfant autiste souffrant de crises de paniques et d'anxiété. «Wonderkit» mesure les mouvements physiques de l'enfant et transmet des informations aux parents via smartphone ou tablette. «Wonderkit» joue ainsi le rôle d'une personne au chevet de l'enfant autiste tout en rassurant ses parents qui auront la possibilité de suivre son état à distance. En outre, cette solution propose des recommandations aux parents en fonction des besoins de leur enfant autiste. L'autisme se caractérise par le détachement de la réalité extérieure, la vie mentale du sujet étant occupée tout entière par son monde intérieur. Bourouis a déjà remporté le premier prix MED-IT 2012 pour la meilleure start-up algérienne, le deuxième Prix de AINnovation Compétition, ainsi que d'autres prestigieux prix nationaux et internationaux.

H. H.

Maroc - Mort de Mouhcine Fikri

Des milliers de manifestants à Al Hoceïma

Quelques milliers de personnes sont descendues samedi dans les rues d'Al Hoceïma, dans le Nord du Maroc, pour exiger justice pour un vendeur de poisson, mort écrasé dans une benne à ordures fin octobre, mais également pour réclamer «plus de dignité pour le peuple». «Liberté», «Justice», «Vive le peuple !», «Le makhzen (palais royal) nous humilie !», criaient, notamment les manifestants, regroupés sur la grande place des Martyrs de cette ville du Rif, selon des images diffusées en direct sur les réseaux sociaux. Mouhcine Fikri avait été écrasé le 28 octobre dans une benne à ordures à Al Hoceïma (Nord) alors qu'il tentait de s'opposer à la destruction de sa marchandise. Les circonstances atroces de sa mort avaient provoqué les jours suivants une vague de manifestations, qui ont cessé depuis lors. Mais l'indignation reste perceptible à Al Hoceïma, où le dernier rassemblement datait d'une semaine. Ce samedi, des artistes avaient appelé la population à signer des banderoles et à y exprimer leurs doléances, a expliqué à l'AFP une source associative locale, contactée au téléphone depuis Rabat. Des activistes, mais «aussi de nombreux habitants sont venus écrire quelques mots, pour exiger plus de résultats dans l'enquête sur l'affaire Mouhcine, dire ce qu'ils pensent de la situation politique et sociale, ou de la marginalisation de la région», a déclaré cette source. «La mobilisation de la population se poursuit», a-t-il estimé.

Ooredoo

Avec 1.950 DA, bénéficiez de 8 Go d'Internet

Ooredoo marque une fois de plus son implication dans la généralisation de l'accès à l'Internet mobile en lançant une nouvelle promotion, sans engagement, offrant 8 Go de volume Internet valable deux mois. En effet, Pour 1.950 DA seulement, le client bénéficie d'un volume Internet de 8 Go valable deux mois avec en plus, une SIM prépayée et une clé Internet offerte. Pour profiter de cette promotion, il suffit au client de se présenter dans les Espaces Ooredoo, les Espaces Services Ooredoo ou les points de vente agréés répartis à travers tout le territoire national. Le client peut également acheter des forfaits supplémentaires à partir de 50 DA depuis la page d'achat de forfaits : <http://choof.ooredoo.dz> ou en composant le code *151# et choisir ensuite le forfait qui lui convient. A travers cette nouvelle promotion, Ooredoo entend répondre aux besoins de connectivité de ses clients, en leur permettant de profiter du meilleur de l'Internet mobile avec des forfaits exceptionnels.

